



Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES MONTS DU LYONNAIS



www.cc-mdl.fr



[/ccmdl](https://www.facebook.com/ccmdl)



[cc_monts_du_lyonnais](https://www.instagram.com/cc_monts_du_lyonnais)

SOMMAIRE

Administration générale	p.3
Politiques contractuelles	p.4
Communication	p.5
Achats publics et affaires juridiques	p.6 > 7
Finances	p.8 > 9
Ressources humaines	p.10
Système d'information	p.11
Petite enfance / enfance jeunesse	p.12 > 13
Culture numérique	p.14
École Ressources d'enseignement artistique	p.15
Solidarités actives	p.16 > 17
Culture et réseau des bibliothèques	p.18
Mobilité	p.19
Transition énergétique et développement durable	p.20 > 21
Urbanisme et Habitat	p.22 > 23
Gestion des déchets	p.24
Assainissement	p.25
Bâtiment-patrimoine	p.26
Voirie et gestion des Z.A.	p.27
Développement économique	p.28 > 29
Tourisme	p.30 > 31
Agriculture et forêt	p.32
Les piscines et zone de loisirs	p.33
Les élus de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais	p.34
Organigramme	p.35

ÉDITO

Pour mémoire, le rapport d'activités est un document obligatoire par lequel une collectivité donne à ses membres un éclairage sur les actions et sa situation de l'année précédente.

Cette année 2020, on le sait, a été marquée par deux événements majeurs.

Celui prévu des élections municipales et intercommunales, événement démocratique important, planifié de longue date mais qui néanmoins ne s'est pas déroulé comme prévu du fait du contexte sanitaire. Ce furent les 1^{res} élections locales depuis la création de notre communauté de communes en janvier 2017, puisqu'à l'époque son assemblée avait été constituée des élus mis en place en 2014 dans le cadre des structures antérieures.

De manière « laborieuse », nous avons donc constitué le nouveau conseil communautaire en juillet 2020, largement renouvelé avec 20 nouveaux élus sur 44, 10 nouveaux maire sur 32 et 5 nouveaux VP sur les 13 que nous permet la Loi. La mise en place des commissions n'a été effective qu'à l'automne dernier.

Celui imprévu de la pandémie COVID, planétaire, fulgurante, qui a déferlé sur la France début 2020, dont on a peine à sortir définitivement 18 mois plus tard. Elle aura marqué profondément notre mode de vie, notre économie, plus largement notre société. Bien sûr elle a eu un impact majeur sur notre communauté de communes, d'autant plus prégnant que son champ d'intervention est vaste.

Vous lirez dans ce rapport ses conséquences, compétence par compétence. Et vous n'y verrez aucune photo d'inauguration ou même de temps conviviaux.

Nous avons dû nous adapter entre les fermetures obligatoires et les ouvertures autorisées au fil des 3 confinements (2 en 2020). De manière assez systématique, nous avons décidé d'assurer la continuité des services publics et nous avons profité de certaines fermetures pour engager les travaux déjà prévus.

Le coût financier global, intégrant les aides économiques, la suppression de loyers, les pertes de recettes sur les services, les surcoûts des marchés est de près de 645 000 €.

Outre ces efforts financiers conséquents, ce que je retiens surtout, c'est que le service public n'a jamais cessé d'être assuré (la continuité du service public ici n'est pas un mythe), que les agents ont fait preuve d'une forte adaptabilité et d'une belle capacité d'innovation. Je veux ici les en remercier.

Mais cette pandémie n'a pas empêché la CCMDL de poursuivre la mise en route de son 2^e mandat avec :

- Une nouvelle répartition des missions enfance et solidarités actives, en regroupant l'intégralité du périmètre de la CAF dans la commission « petite enfance – enfance – jeunesse » ; ceci dans l'idée d'une meilleure lisibilité pour les élus et d'une rationalisation vis-à-vis de la CAF ;
- L'extension de la compétence Assainissement à l'ensemble des 32 communes au 1^{er} janvier 2020 ; ce qui se traduira d'une part par une période de convergence de 5 ans pour arriver à strictement homogénéiser les redevances auprès de la population et d'autre part, à la mise en place d'une nouvelle DSP sur l'ensemble du périmètre au 1^{er} juillet 2022.

Par ailleurs je peux citer quelques événements clé de l'année écoulée, de manière non exhaustive :

- La mise en service de la nouvelle STEP de Duerne
- La livraison du bâtiment économique des Roches
- La vente des appartements de l'ancienne gendarmerie
- Le décollage de la Z.A. de Croix Chartier avec l'installation de plusieurs entreprises
- La décision de non reconduction de la DSP de gestion d'Escapad au profit d'une SPL
- La mise en service de la station GNV de Croix Chartier et l'achat d'une Benne à ordures ménagères (BOM) au GNV
- Le lancement de l'étude sur le mode de paiement du service collecte et traitement des déchets ménagers par les foyers : poursuite de la redevance ou passage à la taxe. Décision en 2021

Et dans ce contexte très particulier, nous avons poursuivi la consolidation de nos finances avec une capacité d'autofinancement nette de 1 962 000 € (- 302 000 € en 2018 et 1 072 000 € en 2019).

DES ENJEUX ET DU TRAVAIL POUR 2021

En ce début de mandat, les élus ont décidé la d'élaborer un certain nombre de documents stratégiques pour la durée du mandat et au-delà : une nouvelle mouture de notre projet de territoire, l'écriture d'une charte de gouvernance qui fixera la relation entre les communes et la Communauté de communes, entre les élus et les agents...

Ils ont également décidé la création d'un COPIL « mutualisation » qui pilotera une réflexion sur toutes les mutualisations possibles et souhaitées, soit entre communes, soit entre des communes et la CCMDL. Enfin l'année 2021 sera celle de la préparation du plan national de relance économique, dans lequel un volet conséquent est à destination des collectivités locales.

Régis Chambe
Président de la Communauté de communes
des Monts du Lyonnais

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le secrétariat général a poursuivi ses missions de :

- préparation, organisation et suivi des réunions communautaires (bureaux, conseils et conférences des maires)
- restitution des décisions prises par les instances
- transmission de l'information institutionnelle auprès des services, des communes et autres partenaires
- enregistrement et suivi du courrier.

Il est au service des élus et plus particulièrement du Président et assiste également la D.G.S..
Il gère l'agenda et assure le secrétariat.
Il est la porte d'entrée vis-à-vis des partenaires extérieurs.



réunions organisées

13 réunions de bureau, 9 réunions de conseil, 4 conférences des maires



actes rédigés (hors RH)

250 délibérations, 26 décisions du bureau, 70 décisions du Président, 70 arrêtés

2020 a été une année particulière à double titre :

- pandémie de la Covid-19 qui a perturbé l'activité institutionnelle et a bouleversé les priorités
- année d'élection municipale et communautaire, démarrage du nouveau mandat décalé et perturbé par la pandémie

Le conseil communautaire a accueilli 45 % de nouveaux membres, quant à l'échelle communale nous comptabilisons 31% de nouveaux maires.

Du fait de ce renouvellement important et de la jeunesse de l'intercommunalité créée il y a 4 ans, les élus ont décidé de revisiter le projet de territoire et d'élaborer une charte de gouvernance. Les premiers travaux ont démarré en 2020 et devront aboutir à l'été 2021.

2020

27 JANVIER

Signature officielle en Préfecture pour la labellisation Maison France Services

15 MARS

1^{er} tour des élections municipales. Tous les conseils municipaux ont été désignés sauf pour la commune de Les Halles pour laquelle un 2nd tour est nécessaire

17 MARS

1^{er} confinement dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19
Mise en place d'achats groupés avec les communes et les hôpitaux locaux pour l'achat de masques. Le secrétariat a œuvré aux côtés des élus pour collecter les besoins, récupérer les matériels et les redistribuer

28 JUIN

2nd tour des élections pour la commune de Les Halles

15 JUILLET

Suite à la désignation des maires, adjoints et conseillers communautaires au sein des communes, élection pour le mandat 2020-2026, du Président et des Vice-président(e)s.
Délégations au Président et au bureau ont été données par le conseil.

27 JUILLET

Création et feuille de route des commissions thématiques
Désignation des délégués de la CCMDL aux divers syndicats ou instances partenariales

10 OCTOBRE

Approbation de l'élaboration d'un pacte de gouvernance
Finalisation de la composition des commissions thématiques

30 OCTOBRE

2^e confinement lié au Covid-19

DÉCEMBRE

Lancement du Projet de territoire – état des lieux

Sous la présidence de Régis Chambe et sous la direction de Geneviève Goutagny DGS

Nombre d'agents :
1 DGS et 2 assistantes de direction
soit 2,4 ETP

Château de pluvy - Pomeys

POLITIQUES CONTRACTUELLES

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais a mis en place plusieurs dispositifs dans le cadre de la crise liée au Covid-19 en complément des aides allouées par l'État, la Région et le Département.

L'année 2020 a été l'occasion de clôturer plusieurs programmes de développement : le Contrat de ruralité, le Contrat Ambition Région, l'Opération Collective de Modernisation.

L'activité du service s'est donc concentrée sur ces thématiques de mise en place de mesures d'aide d'urgence et de clôture des programmes.



133

demandes d'aides économiques réceptionnées
instruites et versées au cours du seul mois de juin 2020

100%

de consommation des crédits FEADER
dans le cadre du programme LEADER

259 074€

alloués par l'État
au titre du programme OCM

2020

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Dès le début de la crise sanitaire et suite aux mesures gouvernementales dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, les élus de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais ont pris une série de mesure visant à accompagner les entreprises du territoire :

- Relais de l'ensemble des dispositifs d'aides mis en place par l'État et la Région.
- Accompagnement et orientation des entreprises dans l'accès à ces aides.
- Mise en place d'une aide exceptionnelle de l'intercommunalité pour les entreprises impactées par la crise en ayant le souci de faciliter l'accès à ces financements et aux démarches administratives
- En partenariat avec la Région mise en place d'une aide à destination des entreprises de l'hôtellerie, restauration et tourisme.
- En partenariat avec la Région, octroi d'avances remboursables aux entreprises en difficulté pour soulager leurs trésoreries.

CLÔTURE ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES

OCMR : Justifier et évaluer la réalisation des actions mises en place à destination des entreprises commerciales et artisanales.

LEADER : 100 % des crédits LEADER alloués aux différents projets.

Contract Ambition Région : Avenant au C.A.R. afin de consommer la totalité de la dotation régionale avant la date limite fixée au 29 septembre 2020.

NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE EN DIRECTION DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET ARTISANALES

L'État a mis fin au Fonds d'intervention pour l'Artisanat et le Commerce (F.I.S.A.C.) mettant fin ainsi aux programmes OCM. Les élus de la CCMDL ont adopté en 2020 la mise en place d'un nouveau dispositif Plan en faveur du Commerce et de l'Artisanat de Proximité (P.C.A.P.) pour pérenniser l'aide aux artisans et commerçants et relancer l'activité économique sur le territoire.



Sous la responsabilité directe du Président et de la DGS

Nombre d'agents : 2 ETP

Yacine Mabaouj

📍 Agora – Saint-Laurent-de-Chamousset
✉ yacine.mabaouj@cc-mdl.fr
☎ 04 74 70 58 07

COMMUNICATION

Le service communication conduit des actions dans 3 directions :

- Communication institutionnelle pour les habitants, les partenaires institutionnels, du secteur économique et associatif
- Communication interne pour les agents et élus communautaires
- Communication événementielle des services

Les supports sont multiples et adaptés en fonction du type de communication :

- Site internet, réseaux sociaux, vidéo, journal communautaire, conférence de presse
- Newsletters externe et interne, revue de presse locale et revue de presse juridique
- Affiches, plaquettes, livrets...

Ces supports sont réalisés la plupart du temps en interne grâce aux compétences des agents du service



8

newsletters
"Informants"

13

newsletters
"Gardons le lien"



100 000

visites sur le site
internet



99

articles dans la
presse locale
citant la CCMDL

2020

DURANT CETTE ANNÉE 2020, BEAUCOUP D'ACTIONS DE COMMUNICATION ONT EU UN LIEN DIRECT AVEC LA PANDÉMIE :

- Information de la population sur l'ouverture des services en fonction des mesures sanitaires
- Information auprès des acteurs économiques sur les mesures de soutien mises en place
- Relais des actions de solidarité mises en œuvre à l'échelle du territoire

LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU MANDAT A ÉGALEMENT NÉCESSITÉ UNE COMMUNICATION AVEC UN DOUBLE OBJECTIF :

- Faire connaître les nouveaux élus
- Apporter à ces derniers des supports d'information pour mieux connaître le rôle de la communauté de communes et ses compétences

SITE INTERNET : FINALISATION DU SITE DE LA CCMDL ET MISE EN LIGNE DU SITE DU PARC ÉCO HABITAT.

Pour le Parc éco habitat, une agence de communication a accompagné la réalisation du site.

UN TRAVAIL CONSÉQUENT EN TERMES D'ADAPTATION ET D'HARMONISATION DE LA SIGNALÉTIQUE,

a pu être réalisé sur différents bâtiments communautaires : la Halle aux veaux, le Centre aquatique Escap'ad à Saint-Laurent-de-Chamousset, Les Maisons des Services...

LE SERVICE A COORDONNÉ AVEC UN PRESTATAIRE EXTÉRIEUR, LA RÉALISATION D'UNE VIDÉO

afin de promouvoir la résidence Les Roches à Saint-Symphorien-sur-Coise et a participé au suivi de la charte graphique autour du Blogaz des Monts du Lyonnais



Sous la responsabilité directe du Président, de la DGS et du Comité de pilotage dédié

Nombre d'agents : 3 agents, ce qui correspond à 2,1 ETP

Château de Pluvy - Pomeys et Agora à Saint-Laurent-de-Chamousset
communication@cc-mdl.fr

ACHATS PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Au cours de l'année 2020, le service commande publique/affaires juridiques a dû faire face à l'absence prolongée d'un agent, puis une réorganisation dans le cadre de laquelle les affaires juridiques et foncières ont été rattachées à la DGS. Dans l'esprit de solidarité qui caractérise la CCMDL, cette absence a été palliée par les agents du service sans avoir recours à un recrutement temporaire. La réorganisation s'est faite dans la concertation et le service est devenu « service de la commande publique » en septembre 2020.



25

consultations lancées
(dont certaines comportant plusieurs lots)

23 % d'entreprises retenues
sur le territoire de la CCMDL

52 % d'entreprises retenues sur la région Rhône
Alpes Auvergne (hors territoire CCMDL)

25 % d'entreprises retenues sur le reste de la
France

VERS UNE MEILLEURE TRANSVERSALITÉ

Comme la plupart des services ressources, celui de la commande publique se positionne comme étant au service des agents de la collectivité pour leur permettre un achat efficient, efficace et conforme à la réglementation.

Dans ce cadre, le travail en transversal est inhérent à son activité.

Aussi au cours de l'année 2020, une réflexion a été engagée concernant la mise en place d'outils de suivi et de travail pour améliorer la performance du service proposé à tous (notamment un tableau de bord permettant de suivre toutes les étapes d'une consultation).

Ce travail se poursuivra sur l'année 2021 par le développement également de la communication sur les nouveautés de la commande publique (textes réglementaires, CCAG, pratiques...).

VERS UN ACHAT DURABLE ET RESPONSABLE

S'inscrivant pleinement dans les orientations de la collectivité concernant la transition énergétique, le service de la commande publique a développé pour de nombreux achats des critères de sélection des offres en faveur de l'environnement, allant parfois jusqu'à imposer des conditions d'exécution écoresponsables (écolabel pour le matériel informatique, le papier...). Dans le contexte du renouvellement de mandat, la commission Finances est ainsi devenue la commission Finances-commande publique. Celle-ci sera ainsi amenée à donner un avis sur les orientations à venir pour un achat durable, tant sur le plan de l'environnement que social, s'inscrivant ainsi dans une mouvance nationale, comme en témoignent les travaux en cours pour intégrer des clauses vertes dans les marchés publics.

LE SUIVI RÉGLEMENTAIRE

L'essence même d'un service de la commande publique se situe dans le suivi de la réglementation applicable. Dans une période atypique et inédite comme celle que nous avons traversée en 2020, des textes d'exception émergent très souvent et le droit de la commande publique n'a pas été épargné d'une part pour faire face à la situation sanitaire et aux éventuelles suspensions de prestations et d'autre part pour accompagner le plan de relance de l'économie, l'achat public étant un vecteur important de la vie des entreprises. Ainsi, au cours de l'année, il a fallu jongler avec des seuils « flottants » pour les marchés de travaux, des avenants liés aux contraintes Covid-19 (2 avenants + frais Covid-19 travaux voirie soit 18 144 € HT), les pénalités de retard et prolongation de délais... Autant de règles dérogatoires portant sur des sujets variés et avec des durées d'application rarement uniformes. Le service a ainsi accompagné acheteurs et élus dans ces mesures souvent opaques.



Vice-Présidence :
VP commission Finances – Commande
publique : Michel Bonnier
Président de la commission d'appel
d'offres : Régis Chambe

Nombre d'agents : 3 agents, 1,9 ETP

Caroline Badin

📍 Château de Pluvy – Pomeys
✉️ achats-publics@cc-mdl.fr

Budget :

5 490 € HT (coût des publicités)

PRINCIPAUX MARCHÉS CONDUITS EN 2020

2020

JANVIER

- Transmission et reprise des exploitations agricoles
- M.O.E. – Démolition Maison Gonzales
- Travaux démolition Maison Gonzales

FÉVRIER

- Travaux création plateforme station GNV
- M.O.E. Assainissement Sainte-Foy-L'Argentière
- Collecte des objets à la déchèterie de Saint-Martin-en-Haut pour réemploi

AVRIL

- Fourniture de carburant à la pompe
- M.O.E. Construction station G.N.V.
- – Travaux Voirie
- Gestion des boues et travaux réhabilitation S.T.E.P. Sainte-Catherine
- Étude pour la qualité biologique du rejet des S.T.E.P.

MAI

- Transport Solidaire
- Accord-Cadre : fourniture et matériel informatique
- Accord-Cadre : transport piscine

JUIN

- Étude pour la mise en place d'un dispositif d'amélioration de l'habitat de type PIG
- M.O.E. Assainissement Larajasse
- M.O.E. pour la desserte forestière de Montrottier

JUILLET

- MOE pour la rénovation du cuvelage – Piscine Hurongues
- Vérification du pont du Centre de Transfert

AOÛT

- Mise en séparatif du réseau assainissement du Bourg de Pomeys

SEPTEMBRE

- Fourniture de sacs OM & TS

OCTOBRE

- M.O.E. pour l'aménagement extérieur de l'ALSH
- Étude pour la réorganisation de la collecte des OM, la gestion des bio-déchets et pour l'amélioration du PLPDMA
- A.M.O. pour l'étude comparative des modes de gestion des S.T.E.P.
- Animations scolaires : Education à l'environnement et au développement durable

- Étude pour des stratégies de mobilités douce et durable
- Fourniture de matériel informatique
- Étude pour la réalisation de retenues collinaires sur les bassins versants de la Brèvenne & la Toranche

NOVEMBRE

- Entretien et maintenance des ascenseurs
- Fourniture de BioGNV pour les véhicules de la CCMDL
- Fourniture de matériel informatique

DÉCEMBRE

- AMO : Audit et passation marché de télécommunication
- MOE : Aménagement Zone Artisanale de Sainte-Catherine
- Maintenance et support technique NETAGIS MAPS

FINANCES

Mise en place d'un groupe de travail chargé d'examiner les problématiques ponctuelles : Régis Chambe, Michel Bonnier, Éric Michelot, Guy Saulnier.

La commission finances – commande publique chargée de faire des propositions en matière d'achat et réunie plus souvent sur des thématiques globales pour la partie finances (pas seulement sur les étapes budgétaires).

Ce sont 20 budgets primitifs qui ont été approuvés pour un montant prévisionnel total de 64 614 497 € (fonctionnement et investissement comprenant les opérations d'ordre et les décisions modificatives).



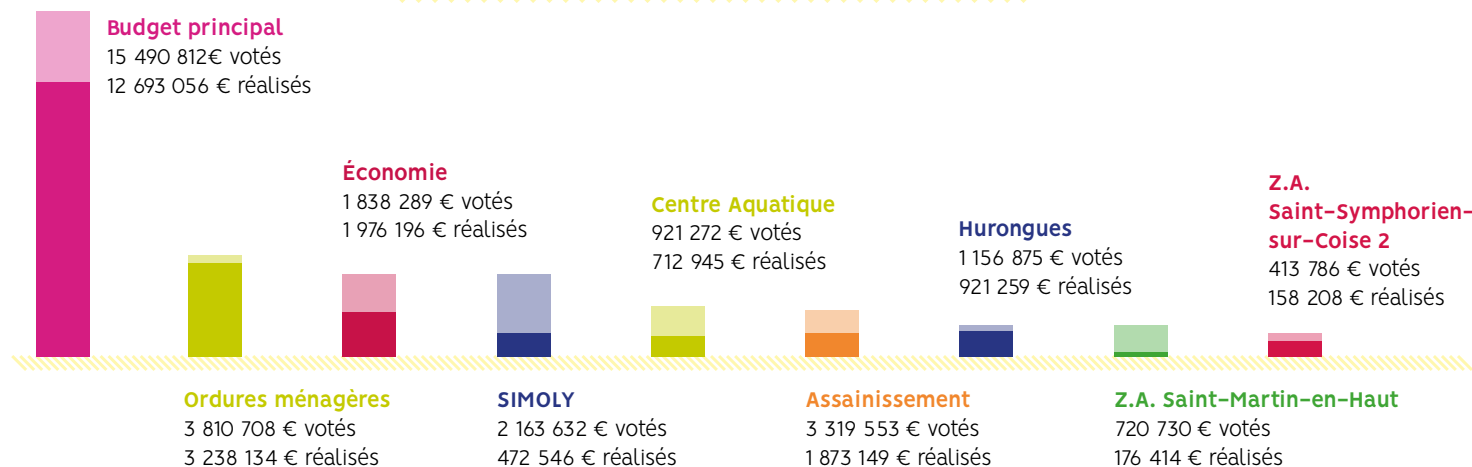
20
budgets



11 521
mandats et titres

FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2020, COMPARATIF – VOTÉ / RÉALISÉ

Total de l'ensemble des 9 budgets :
29 835 657 € votés / 22 221 907 € réalisés



Vice-Président : Michel Bonnier

Nombre d'agents :
6 agents – 4.37 ETP et 2 personnes
assument des missions relatives aux
Finances au sein de 2 autres services

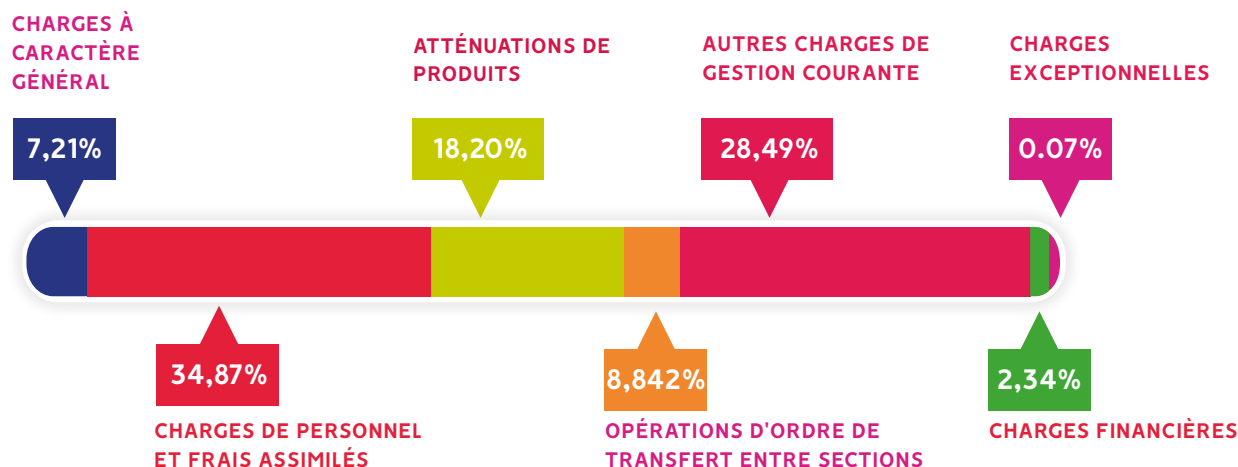
Françoise Truchet

Château de Pluvy – Pomeys

finances@cc-mdl.fr

BUDGET PRINCIPAL

RÉPARTITION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 12,69 MILLIONS €



Au vu des chiffres de l'année, l'épargne nette 2020 de la CCMDL est positive à hauteur de 1 962 042 € (budget principal) contre 1 072 557 € en 2019.

LA DETTE

Tous budgets confondus, ce sont 139 emprunts qui sont en cours, pour un capital restant dû au 31 décembre 2020 de 30,48 millions d'euros, dont 10,84 millions d'euros sur le budget principal.

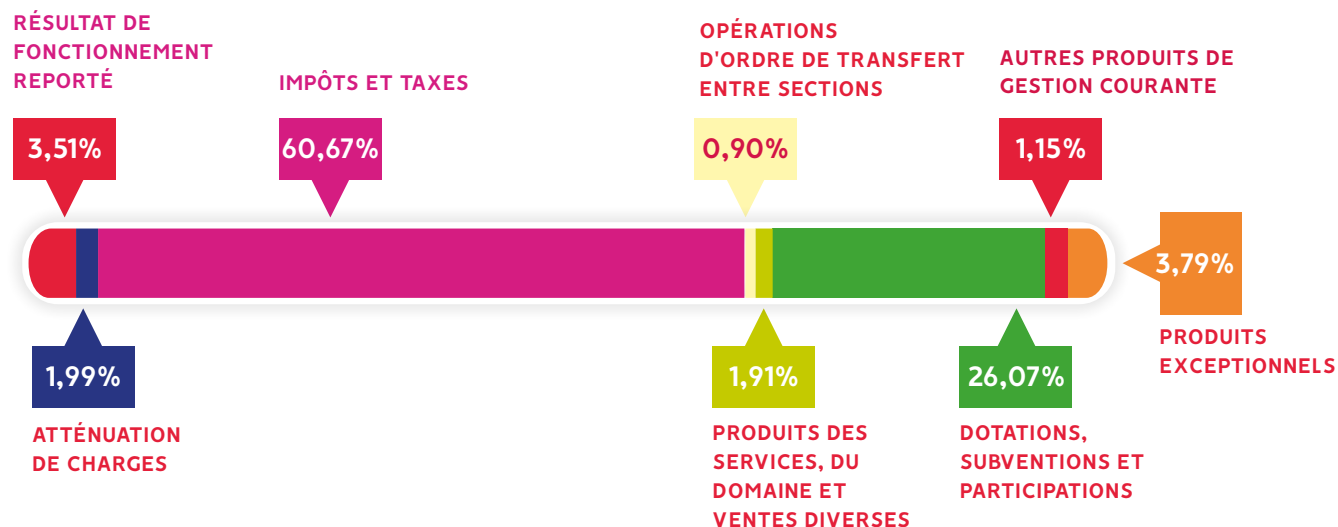
INCIDENCES DU COVID SUR LES CHARGES ET LES PRODUITS DE SERVICES

La pandémie a généré des dépenses exceptionnelles de 2 types :

- achats masques et produits d'hygiène pour un reste à charge de 33 000 €
- aides exceptionnelles aux entreprises sous forme d'annulation de loyers, de subventions exceptionnelles et de dégrèvement de fiscalité soit un total de 364 000 €
- prime exceptionnelle attribuée aux agents lors du premier confinement, soit 22 155 € (tous budgets confondus)

Les recettes des services proposées par la CCMDL ont aussi été fortement impactées et en diminution globale de 171 000 € (école de musique, accueil de loisirs, culture numérique, piscine Hurongues, crèche de Chevrières). La CAF a compensé pour les structures enfance/jeunesse à hauteur de 71 000 €.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 16,41 MILLIONS €



RESSOURCES HUMAINES

L'année 2020 a été une année d'adaptation pour le service RH. En effet, la crise sanitaire a fait naître une réglementation d'exception massive et fluctuante, sur laquelle il a fallu assurer une veille réglementaire permanente, pour permettre de répondre aux demandes et aux inquiétudes des agents mais également des élus pour assurer la continuité de service.



6 443 862 €

**de charges de
personnels tous
budgets confondus**



211

contrats rédigés

35% pour le service centre de loisirs, 14% pour la crèche, 26% pour le service gestion des déchets, 12% pour la zone de loisirs de Hurongues et 13% pour les divers services administratifs et culturels.



148

agents

pour 136 ETP + 2 apprentis

4

départs d'agents

(retraite, fin contrat, fin de disponibilité, mutation, démission)

3

arrivées d'agents

(ne comprend pas les agents pour remplacement de congé maladie, maternité...)

2020

LA GESTION RH DES CONFINEMENTS ET DES COUVRE-FEUX

Face à la situation sanitaire et au confinement des agents, le service R.H. a dû positionner l'ensemble des agents dans une situation statutaire légale autorisation d'absence pour garde d'enfants, télétravail d'exception ou position d'activité. Le service a rédigé plus de 200 arrêtés et plus de 1400 attestations de déplacements (liés aux différents couvre-feux et confinements). Le service R.H. a dû également mettre en œuvre la prime exceptionnelle pour les agents ayant assuré la continuité du service, grâce à leur présence (51 agents concernés).

LE DIALOGUE AVEC LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Le 1^{er} confinement, même s'il était annoncé, a entraîné une gestion de crise. Celle-ci s'est faite dans l'urgence, avec les moyens dont la collectivité disposait et certains éléments de communication ont été mis de côté, la priorité étant donnée à la sécurité sanitaire des agents et à la continuité du service public. Dans ce contexte, le lien avec les représentants du personnel a mis du temps à s'adapter à cet environnement nouveau et inédit. Celui-ci a été réinstauré à la fin du 1^{er} confinement et pour la suite, la communication avec les représentants du personnel a été repensée avec un point régulier pour mesurer l'impact de l'organisation des services sur les conditions et la santé des agents au fil de l'évolution des mesures nationales. L'organisation et la régularité des points ont été adaptées en fonction du besoin des agents et de l'expérience acquise.

Parallèlement, pour éviter ce genre d'écueil à l'avenir, un plan de continuité d'activité (P.C.A.) a commencé à être travaillé à l'automne de manière collaborative entre les différents services et les représentants du personnel, celui-ci devrait faire l'objet d'une approbation en 2021. Il prévoit la mise en place d'une instance de concertation et de suivi.

LE RENFORCEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

Enfin, si la CCMDL avait mis en place le télétravail dès le 1^{er} janvier 2019, l'expérience à marche forcée d'un télétravail « à temps complet » lors du premier confinement a permis d'améliorer l'organisation de ce nouveau mode de travail et de repenser le dispositif existant. Ainsi la charte du télétravail a été révisée afin de prendre en compte les conditions de travail de l'agent et les moyens matériels pour réaliser ces missions à distance.

Ce télétravail, ayant touché l'ensemble des services, n'aurait pu être possible sans l'anticipation et l'accompagnement du service informatique.



Vice-Président : Gilles Chaverot

Nombre d'agents :
5 agents correspondant à 3,6 ETP

Christelle Bonnard
Maison de l'intercommunalité –
Saint-Symphorien-sur-Coise
rh@cc-mdl.fr
04 78 44 37 56

Budget :
5 490 € HT (coût des publicités)

SYSTÈME D'INFORMATION

Le service S.I. s'articule autour de deux missions distinctes :

- Le service pilote les projets informatique et télécom, déploie l'infrastructure, assure le bon fonctionnement des équipements, des réseaux, développe des applications, conseille, assiste et forme les agents dans l'utilisation des outils numériques.
- Le service administre le Système d'Information Géographique (SIG) ; il gère les bases de données géolocalisées du territoire, réalise des cartes, administre un portail de consultation des données au bénéfice des agents communautaires et des 32 communes du territoire.



30 serveurs

233 ordinateurs

160 lignes téléphoniques

20 logiciels métiers sous contrat

+ de 1000

interventions techniques sur site ou par télémaintenance

15 000

connexions

à l'extranet SIG dont + de 13 000 proviennent des mairies du territoire

2020

OFFRIR LES CONDITIONS TECHNIQUES PERMETTANT LE TÉLÉTRAVAIL

Une mise en œuvre quasi immédiate du télétravail en contexte d'urgence

Cela a été facilité par l'expérience du télétravail mis en place un an auparavant par le service Ressources Humaines et encadré par une charte de télétravail.

La généralisation a été rendue possible par le niveau d'équipement de la collectivité. Aussi, les choix et interventions techniques réalisés en amont se sont avérés pertinents dans l'optique du travail à distance :

- l'acquisition de PC portables et non de PC fixes
- présence 2 PC par site à disposition pour prêt
- le remplacement des disques durs des anciens PC par du SSD plutôt que leur destruction
- le déploiement de la visioconférence
- la présence d'une flotte mobile relativement importante qui s'est accrue depuis la crise
- la mise en place d'une infrastructure VPN permettant d'accéder aux serveurs de fichiers internes depuis son domicile. Cette solution gratuite de surcroît, développée en interne, a été mise en place quelques semaines seulement avant le confinement.

Le développement de la visioconférence de manière généralisée

C'est un concept qui devait prendre de l'ampleur progressivement mais qui par la force des choses s'est généralisé sans avoir eu à passer par les phases habituelles de la conduite du changement.

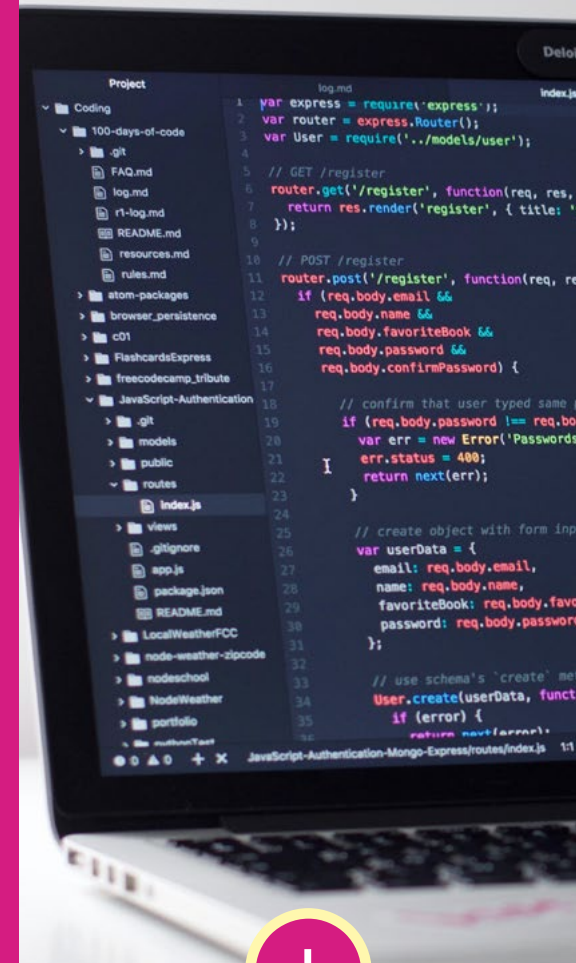
La messagerie instantanée Teams couplée à son module de visioconférence a été très utilisée et s'est montrée pertinente pour les réunions de groupe, pour renforcer la transversalité et garder le lien entre collègues.

En outre, l'application Jitsi, libre de droit, a été utilisée pour les réunions en visio avec les personnes extérieures. Cette solution a été testée et choisie collectivement par un panel d'agents volontaires. Les agents ont montré une réactivité et une solidarité exemplaire face à l'urgence des décisions à prendre.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMATÉRIALISATION EN LIEN AVEC L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La dématérialisation était déjà avancée avec la présence d'une gestion électronique des courriers et une messagerie électronique accessible de partout. Elle s'est renforcée par le déploiement en interne d'une plateforme collaborative d'échange de documents « Colab ». Cet échange peut se faire en interne ou avec des personnes extérieures, sur des fichiers volumineux ou sur des fichiers à éditer à plusieurs.

À l'issue du déploiement, il a été acté en lien avec le service administration générale par la transmission des convocations de bureaux et de conseils par cette voie dématérialisée. Utiliser ainsi, la dématérialisation facilite la communication avec les élus et réduit l'empreinte carbone de la CCMDL.



+

Sous la responsabilité directe du Président, de la D.G.S. et de Caroline Badin DGA.

Nombre d'agents : 5 agents, 2,97 ETP

Amine Mellah

La Maison du numérique
Saint Clément les Places

informatique@cc-mdl.fr

Budget : environ 22 000 €

PETITE ENFANCE – ENFANCE/JEUNESSE

Le service Petite enfance – enfance/jeunesse c'est :

- Un soutien et un accompagnement des 17 structures petite-enfance /enfance/jeunesse du territoire (7 crèches / 3 relais d'assistants maternels / 7 accueils de loisirs ou accueil jeunes)
- Une crèche de 36 berceaux en gestion directe (Chevrières)
- Un accueil de loisirs de 100 places en gestion directe de 3 à 17 ans (mercredis et vacances scolaires)
- Un accueil jeunes en gestion directe (12-17 ans)
- Le cyclo des monts, randonnée cyclotouriste pour les enfants de 9 à 11 ans
- Des interventions sportives en milieu scolaire



166

places de gardes
réparties sur
7 établissements
(8 lieux)

3

relais d'assistants
maternels

1

Lieu d'accueil enfants/parents
itinérant (L.A.E.P.)

300

assistants maternels

5

maisons d'assistants
maternels (M.A.M.)

468

enfants différents accueillis
dans les structures

690 000€

de subventions

PETITE ENFANCE

2020

RENFORCEMENT DES TEMPS DE COORDINATION

pour venir en soutien
des structures
gestionnaires et des
équipes.

MAINTIEN DE PROPOSITIONS D'ACCUEIL

en structures
collectives pour les
enfants des personnels
prioritaires lors des
différents confinements

SOUTIEN RENFORCÉ DES RAM AUX FAMILLES ET ASSISTANTS MATERNELS.

Adaptation des
structures (télétravail
et rencontre en
distanciel ou sur
rendez-vous)

FACE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19, LE MULTI-ACCUEIL LES GARGALOUS EST RESTÉ OUVERT LORS DES CONFINEMENTS.

L'équipe a fait preuve d'adaptation en acceptant la réorganisation des plannings (travail en journée en binôme en accord avec la médecine du travail), en accueillant en concertation avec la P.M.I. Loire tous les enfants de parents de professions prioritaires y compris deux enfants dont la crèche était fermée. La continuité de service public a ainsi été maintenue.



Vice-Président : Karine Berger

Binôme : Claude Goy

Trinôme : Norbert Dupeyron

Nombre d'agents :

Enfance/jeunesse : 10 – Petite enfance : 17

Laure Dalmais, Responsable du service

📍 Maison des services

Saint-Symphorien-sur-Coise

✉ laure.dalmais@cc-mdl.fr

☎ 06 83 34 44 03

Damien Morlière

Directeur de l'accueil de loisirs

📍 Saint-Laurent-de-Chamousset

✉ damien.morliere@cc-mdl.fr

☎ 04 78 43 20 70

Carolle Broussard

Directrice de la crèche des Gargalous
Chevrières

✉ carolle.broussard@cc-mdl.fr

☎ 04 77 36 47 33

Budget

Subventions de la collectivité aux
associations

Petite enfance : 662 359,40 €

Enfance/jeunesse : 166 890,60 €

**581**

enfants de 3 à 12 ans reçus à l'Accueil de Loisirs à Saint-Laurent-de-Chamousset durant les mercredis et les vacances scolaires – (367 familles)

97

enfants accueillis à l'Accueil jeunes de Montrottier de 13 à 17 ans durant les mercredis, samedis et les vacances scolaires – (79 familles)

18

interventions en milieu scolaire – cycle 3 – sur différentes communes (Vélo, Cirque, course d'orientation, Rollers, Tir à l'arc, Escrime) dont 9 annulées durant le 1^{er} et 2^e confinement. Le Cyclo des monts prévu mi-juin a été annulé suite au contexte sanitaire

5

cycles de 10 séances programmées dans le dispositif Sport/santé mais 3 annulées suite au contexte sanitaire

202 000€

de subventions

ENFANCE/JEUNESSE

2020

RENFORCEMENT DU LIEN ET DE LA COORDINATION

avec les structures du territoire dans cette période spécifique de crise sanitaire.

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs a fonctionné et n'a jamais fermé ses portes malgré la crise sanitaire mais a dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires. Accès uniquement aux personnes prioritaires selon liste gouvernemental. Mise en place de deux accueils durant la période estivale afin de respecter les gestes barrières et protocoles en vigueur. L'équipe a su faire preuve d'inventivité et de réactivité afin de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Tous les séjours de l'année 2020 ont été annulés suite au contexte sanitaire.

L'ACCUEIL JEUNES 13-17 À MONTROTTIER

L'accueil jeunes a été perturbé durant l'année avec la crise sanitaire. Nous avons dû nous adapter aux différents protocoles et fermetures administratives. L'accueil a malgré tout fonctionné toute la période estivale dans le but d'accompagner les jeunes dans leur projet. La fréquentation de l'accueil est en augmentation par rapport à l'an dernier.

MAINTIEN DE LA BOURSE INITIATIVES JEUNES

financée par la CAF du Rhône et la CCMDL, deux sessions ont été organisées en octobre et en décembre. Elle vise à encourager les jeunes du territoire en les soutenant financièrement dans leurs projets. 3 projets lauréats (30 jeunes) pour 1 825,42 €

HANDICAP

lancement de la plateforme financée par la CAF (20 000 €) – Perception et recensement des besoins des structures du territoire – Soutien au développement d'un projet parentalité / handicap proposé par le Centre Socioculturel Archipel – Soutien financier à 2 structures du territoire (Méli-Mélo + MJ Saint-Symphorien-sur-Coise)

PARENTALITÉ

recensement et soutien des actions parentalités, financées par la CAF à savoir le Dispositif Réseau d'Accompagnement à la Parentalité (R.E.A.A.P ;) / Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.) / le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (C.L.A.S.)

PARTICIPATION AU DIAGNOSTIC « MOBILITÉ DES JEUNES »

MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE COMMISSION PETITE-ENFANCE / ENFANCE/JEUNESSE

Le nombre de sujets abordés dans cette commission étant important, des groupes de travail par thématique ont été constitués permettant de faciliter et renforcer l'interconnaissance entre élus et acteurs du territoire. Les thématiques sont les suivantes : Petite-enfance (0/3 ans) – Enfance (3/11 ans) – Jeunesse (11 ans et plus) – Parentalité et handicap



CULTURE NUMÉRIQUE

Aujourd'hui les bénéfices du numérique sont multiples et touchent aussi bien les aînés que les entrepreneurs, les responsables d'associations, les familles, les élèves...

Incontournable, le numérique permet l'accès à l'information, à des services de proximité (click and collect, drive), aux droits. Il est également facilitateur de lien social, familial mais aussi indispensable à la création, l'innovation, la recherche.

La place du numérique est encore plus prépondérante dans un contexte sanitaire où les rencontres physiques sont limitées c'est pourquoi le service Culture numérique a pour vocation de rendre le numérique compréhensible et accessible par tous.



1485 h

de formation aux aînés
soit 66 seniors de plus de 60 ans sensibilisés et formés grâce à des ateliers numériques.

140 h

de formation
aux agriculteurs

120 h

d'accompagnements individuels
soit 61 personnes formées

2020

UNE FABRICATION DE 60 VISIÈRES 3D EN PARTENARIAT AVEC UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DU TERRITOIRE

Le 1^{er} trimestre de l'année marqué par le confinement, a laissé la place à l'innovation afin d'apporter une aide pour les personnes les plus confrontées aux risques sanitaires : le personnel soignant.

60 visièrès 3D ont été fabriquées grâce aux imprimantes 3D en partenariat avec l'établissement scolaire Champagnat à Saint-Symphorien-sur-Coise. Ces visièrès 3D ont été distribuées aux structures hospitalières du territoire.

Dans le même temps, le Service Culture numérique a également apporté son soutien social et éducatif, en lien avec les Maisons des Services, au Centre Alpha par le prêt de matériels informatiques permettant ainsi aux jeunes de continuer l'instruction à distance.

UN ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE POUR LES SENIORS

L'année 2020 est marquée par un accompagnement renforcé auprès des seniors grâce au partenariat avec la CARSAT. Des ateliers gratuits de 15 séances de 1h 30 par semaine sont proposés aux seniors de plus de 60 ans, sur 3 lieux différents du territoire.

Malgré les différentes périodes de confinement, nous avons pu accompagner 66 personnes à l'univers du numérique.

Un partenariat d'autant plus légitime dans un contexte de société où le numérique doit être compréhensible et accessible par tous afin de maintenir du lien social et familial.

Des visioconférences ont pu être réalisées avec certains groupes afin de garder le lien ainsi que des aides personnalisées à distance.

UNE COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION OSER POUR AIDER LES COMMERÇANTS DANS LA MISE EN PLACE DE LA VENTE EN LIGNE

Cette fin d'année marquée par ce 2^e confinement, a orienté le service vers un soutien auprès de l'Association des commerçants des Monts du Lyonnais (OSER) afin de venir en aide à la mise en place de la vente en ligne (Click and Collect).

Une orientation à visée économique, qui conforte le service dans son appui auprès des entrepreneurs sur leur visibilité sur internet (communication digitale), auprès des agriculteurs en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Rhône pour maîtriser l'outil numérique.



Vice-Président : Michel Gouget
Binôme : Blandine Thevenon Nicoli
Trinôme : Dominique Mézard-Mostfa

Nombre d'agents : 3 (2,1 équivalent TP)

Sandra Cernese

📍 La Maison du Numérique
147, Chemin de la Croix Bayard
Saint-Clément-les-Places
✉ multimedia@cc-mdl.fr
☎ 04 74 70 68 93

ÉCOLE RESSOURCES D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

La CCMDL souhaite démocratiser l'apprentissage de la musique et permettre au plus grand nombre de bénéficier d'un enseignement musical en facilitant l'accès de cette pratique avec des projets mis en œuvre par l'école de musique. Nos objectifs sont les suivants :

- Permettre aux enfants en milieu rural d'avoir la même ouverture culturelle que les enfants en milieu urbain.
- Accueillir des artistes en milieu rural alors qu'ils se produisent plutôt dans les grandes villes.

2 écoles de musique sont d'intérêt communautaire

Le Décaphone, de gestion associative sur le bassin Sud du territoire (Saint-Symphorien-sur-Coise / Saint-Martin-en-Haut) qui reçoit une subvention de la CCMDL.

L'École Ressources d'Enseignement Artistique en gestion directe sur le bassin Nord du territoire (Saint-Laurent-de-Chamousset).

PRATIQUE INSTRUMENTALE :

Cours individuel d'instrument ou de chant avec un professeur de technique instrumentale, ce cours est complémentaire à la pratique collective.

Les cours de pratique instrumentale seule (sans participation aux pratiques collectives) sont autorisés avec l'obtention d'une dérogation.

Durée du cours : 30 min/sem

PRATIQUE COLLECTIVE

Constitution de groupes de musiciens aux instruments variés, effectif : de 6 à 14 élèves de même niveau.

19 cours de pratique collective pour cette année scolaire.
Durée du cours : 1h15/sem



200

élèves

12

professeurs

13

interventions
en milieu
scolaire

2

orchestres à
l'école



18

cours proposés

Cordes : Violon / Violoncelle / Alto /
Guitare / Guitare basse
Vents : Flûte traversière / Clarinette /
Saxophone / Trompette / trombone /
Tuba / Cor
Percussion : Batterie / Percussion
Cubaines / Initiation Batucada
Autres : Groupe vocal /
Chant individuel / Éveil

2

semaines d'atelier

6

partenariats avec
des associations de
diffusion musicale

2020 CRISE COVID

Les professeurs sont équipés d'ordinateurs professionnels ce qui a permis de maintenir les réunions hebdomadaires en visioconférence, de se concerter sur la méthodologie et continuer à mettre en œuvre les objectifs du projet d'établissement. Les cours individuels et les cours de groupes vocaux ont pu être maintenus à distance.

Sur 180 cours individuels, 60% des élèves ont suivi les cours, ainsi que 20 adhérents sur 22, qui étaient inscrits en cours de groupe vocal.

Les professeurs ont effectué un montage vidéo, posté sur la page Facebook et YouTube de l'école de musique, afin de maintenir le lien avec les élèves.

Les projets en cours, (Intervention en milieu scolaire, orchestre à L'école, et la résidence d'artistes avec le groupe « Forro de rebecca ») ont dû être arrêtés et reportés.

Le conseil communautaire a approuvé la révision des tarifs recalculés au prorata des cours dispensés et ce au vu du contexte sanitaire. Les cours adultes ont été plus compliqués à maintenir en visio-conférence.

La collectivité a donc encaissé 15 000 € sur les 40 000 € attendus.

Les professeurs de musique ont été en partie en autorisation spéciale d'absence lorsque les cours ne pouvaient pas être assurés.

Un impact négatif également est constaté au niveau des inscriptions puisque celles-ci ont chuté de 10 à 15 % d'où une baisse du temps de travail des professeurs.



Vice-Président : Michel Gouget
Binôme : Blandine Thevenon Nicoli
Trinôme : Dominique Mézard-Mostfa

Nombre d'agents : 13

Vincent Bourgain

📍 Agora

Saint-Laurent-de-Chamousset

✉ vincent.bourgain@cc-mdl.fr

SOLIDARITÉS ACTIVES

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais affirme son positionnement en faveur du maintien des services de proximité et des solidarités locales pour « bien vivre », à tout âge, dans les Monts du Lyonnais.

Le travail est conduit en lien étroit avec les partenaires institutionnels et les associations locales. Les Maisons des services, animées par la CCMDL, complètent l'offre du territoire et permettent d'accompagner les demandes des usagers en matière d'accès aux droits et aux démarches administratives.

L'année 2020 a été marquée par des adaptations indispensables liées à la crise sanitaire et par la mise en place d'une nouvelle commission Solidarités.



256 000 €

de subventions
allouées aux structures
de services à domicile,
missions locales...



6 700

demandes
ont été traitées dans
les MDS (dont 1 567
par téléphone), soit en
moyenne 30 par jour



381

rendez-vous
réalisés par les
agents d'accueil
depuis juin 2020

2020

AVRIL

**SURBLOUSES POUR LES SOIGNANTS :
LES SOLIDARITÉS LOCALES PEUVENT ACCOMPLIR DE
GRANDES CHOSES !**

Afin de répondre aux besoins des soignants, la CCMDL a lancé en avril 2020 un appel à la population pour la confection de surblouses lavables.

Très vite, plus de 300 couturiers bénévoles se sont mobilisés ; De nombreuses personnes ont donné draps et tissus ; L'entreprise Vialaton-Martin (fournisseur en élastique et rubans, Saint-Symphorien-sur-Coise) s'est montrée très réactive. En 1 semaine, plus de 1500 surblouses ont ainsi été remises au centre hospitalier des Monts du Lyonnais, au Centre médical de l'Argentière, aux EHPADs... ainsi qu'aux structures de services à domicile, infirmières libérales, médecins et dentistes.

SEPTEMBRE

**NOUVEAU MANDAT, NOUVELLE COMMISSION,
NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE**

La commission a pour mission d'être un espace où remontent les besoins de la population et les problématiques sociales auxquelles est confronté le territoire.

Renouvelée à 70%, la nouvelle commission Solidarités de la CCMDL s'est mise en place en septembre 2020. Pour permettre l'appropriation des réalités locales et des acteurs, des commissions thématiques ont été mises en place.

Des groupes de travail se sont également mis en place :

- Partage d'idées pour lutter contre l'isolement des aînés sur cette fin d'année impactée par la crise sanitaire
- Mobilité et accès à l'emploi
- Réflexion sur les besoins en hébergements d'urgence.



Vice-Président : Marie-Luce Arnoux
Binôme : Christiane Bouteille
Trinôme : Louisa Sahuc

Nombre d'agents : 4,7 ETP

Cécile Guyot

📍 Maison des services
Saint-Laurent de Chamousse,
et Saint-Symphorien-sur-Coise
✉ cecile.guyot@cc-mdl.fr
☎ 07 63 21 34 20

Budget

306 000 € de subventions
allouées aux acteurs du territoire

LE RÔLE DE LA CCMDL EST ÉGALEMENT DE SOUTENIR L'ÉMERGENCE DE PROJET

Elle accompagne ainsi :

- Les études de faisabilité d'un projet d'entreprise d'insertion porté par la Ressourcerie des Monts du Lyonnais et ses partenaires. Cette entreprise viendrait compléter et consolider l'offre d'insertion pour les personnes fragilisées en matière d'accès à l'emploi. Aujourd'hui, la CCMDL compte sur son territoire 2 Associations de Chantier d'Insertion (ACI) : Jardin d'Avenir et La Ressourcerie.
- L'étude de faisabilité d'un projet de colocation en responsabilité partagée pour personnes âgées en perte d'autonomie à Duerne (initiative de l'association Solidair'aidants). Il s'agit de proposer à des personnes âgées en perte d'autonomie, un lieu de vie « ordinaire » dans un ensemble de petite taille, un environnement familial où ils pourront rester au maximum acteurs de leur choix de vie et de leur autonomie dans la vie quotidienne. L'association souhaite laisser une place forte aux aidants par leur participation à la conception, à la gouvernance et la vie du collectif. Elle souhaite également proposer des conditions financièrement accessibles au plus grand nombre grâce à une organisation associant familles, bénévoles et professionnels.

UN CONTEXTE SANITAIRE QUI A NÉCESSITÉ DE S'ADAPTER

- Les ateliers informatiques et cycles sport santé (32 bénéficiaires sur 2020) proposés aux personnes de plus de 60 ans ont dû être adaptés ou annulés ;
- La CCMDL, en relais de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, a transmis via les CCAS, 80 chèques d'aide alimentaire à destination des ménages les plus fragilisés par la crise.
- Les élus de la CCMDL ont été relais des besoins des acteurs locaux pendant la crise, notamment en lien avec la Communauté Territoriale Professionnelle de Santé.

Les partenaires de l'action sociale locale ont, eux aussi, été fortement impactés par la crise, dans leur gouvernance, leurs activités ou projets, les liens avec leurs usagers ou par l'augmentation des besoins... La CCMDL les a soutenus, au titre des partenariats engagés, à hauteur de 306 000 € de subventions en 2020.

LES MAISONS DES SERVICES LABELISÉES FRANCE SERVICES

Des services
de proximité,
un accueil
personnalisé

LABELISÉES FRANCE SERVICES AU 1^{er} JANVIER 2020

Les M.S.A.P. sont devenues Les Maisons des services (France Services étant le label de l'État qui qualifie les partenariats avec la Caf, la CPAM, la MSA, Pôle Emploi, la CARSAT, la DGFIP, les ministères de la justice et de l'intérieur). À Saint-Symphorien-sur-Coise et à Saint-Laurent-de-Chamousset, elles sont des lieux où la population peut s'informer et être accompagnée dans ses démarches administratives.

La labellisation a impliqué une adaptation des équipes avec de nombreuses formations et outils à s'approprier.

En novembre 2020, une nouvelle signalétique a été installée sur les 2 bâtiments. Tout au long de l'année, une dizaine d'articles de presse et autant de newsletter (700 destinataires) ont permis d'informer sur l'offre des Maisons des services.

UNE ANNÉE D'ADAPTATION PARTICULIÈRE

La crise sanitaire a obligé à s'adapter : télétravail et accueil téléphonique pendant le 1^{er} confinement, réorganisation des horaires, nouveaux modes d'accompagnement...

Depuis juin, des entretiens sur rendez-vous sont proposés les après-midi : 381 personnes ont ainsi été accompagnées par les agents d'accueil pour leurs démarches les plus complexes (retraite, déclaration d'impôts, etc.)

Sur 2020, 681 rendez-vous ont également été assurés par des partenaires (dont 206 rendez-vous avec une avocate et 100 rendez-vous avec les conciliateurs de justice).

Au total, 6 700 demandes ont été traitées, soit, en moyenne, 30 par jour.

L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Les Maisons des Services sont des lieux d'accompagnement des personnes éloignées du numérique. Selon leurs besoins, les personnes accèdent en autonomie à un ordinateur ou peuvent être accompagnées. 1 431 personnes ont utilisé les équipements en accès libre.



CULTURE ET RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Le service culturel assure, en plus de la culture numérique et de l'enseignement musical :

- la mise en place de la politique d'éducation artistique et culturelle sur le territoire, grâce au soutien de différents partenaires institutionnels (DRAC, Région, Département, Éducation Nationale) ;
- la coordination des projets scolaires de la CCMDL,
- la coordination du réseau des bibliothèques,
- la gestion des salles d'exposition de la Maison de Pays des Monts du Lyonnais.

La commission culturelle se réunit très régulièrement pour travailler sur ces différents sujets et définir une politique commune.



877

élèves du territoire
ont participé aux différents projets proposés par le service culturel

1817

personnes seulement ont visité les expositions de la Maison de Pays
(expositions salles Arts et Patrimoine proposées par l'association ArPaMoLy, expositions salles Territoire gérées par la CCMDL)



5

nouvelles bibliothèques des communes de la Loire intégrées au réseau Com'Monly (Chevrières, Grammond, Maringes, Viricelles, Virigneux) -
5385 abonnés individuels,
196 abonnés « groupes » -
147 994 prêts - 36610 personnes ont fréquenté les 29 bibliothèques à des seules fins de prêts -
20 363 réservations de documents -
28 482 transferts de documents entre les bibliothèques



Vice-Président : Michel Gouget
Binôme : Blandine Thevenon Nicoli
Trinôme : Dominique Mézard-Mostfa

Nombre d'agents : 3

Aline Durand
Coordinatrice du service culture

📍 Agora - Saint-Laurent-de-Chamousset
✉ culture@cc-mdl.fr ☎ 06 30 49 69 25

Raphaël Pin
Coordinateur du réseau des bibliothèques
📍 Agora - Saint-Laurent-de-Chamousset
✉ bibliothèques@cc-mdl.fr
☎ 06 58 31 90 46

Floriane Charra
Chargée d'accueil et d'Animation
(agent mis à disposition de l'association ArPaMoLy pour la gestion des salles d'exposition de la Maison de Pays)
📍 Maison de Pays des Monts du Lyonnais
Saint-Martin-en-Haut
✉ floriane.charra@cc-mdl.fr
☎ 07 69 99 10 39

2020

MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE, LES BIBLIOTHÈQUES ONT PU S'ADAPTER POUR OFFRIR UN SERVICE FORTEMENT SOLLICITÉ EN CETTE PÉRIODE.

Mise en place de click and collect en bibliothèques.
Mise en place des mesures sanitaires pour assurer le service de prêts. Tenue du prix littéraire adulte (le Prix D'Monts) sur le thème du Japon regroupant 17 bibliothèques et 270 lecteurs.
Mise en place du prix des P'tits D'Monts 2020 - 2021.

LES EXPOSITIONS DE LA MAISON DE PAYS

- Salle des Arts : « Bois d'oublis » de Ludovic Picard (tournage bois), dessins de Linda Panier, peintures de Catherine Ndiaye et Jean-François Grange, peintures de Patricia Perrier-Radix, peintures de Michèle Baron, robes de mariées d'Aurélia Prado, « Les cafés : lieu de vie et de partage » de Jean-Paul Schmitt (peinture) et « Histoires en noir et blanc » de Cécile Fustier (dessin à l'encre).
- Salle Patrimoine : « Les pierres ont la parole ».
- Salle Territoire : atelier photo de la M.J.C. de Saint-Symphorien-sur-Coise.

Plusieurs expositions ont dû être annulées et reportées aux années futures à cause de la crise sanitaire, d'autres ont été prolongées (comme dans la Salle Patrimoine) car la Maison de Pays est restée longtemps fermée durant les différents confinements...

POURSUITE DES ACTIONS ENVERS LES ÉCOLES.

La coordination des projets scolaires permet de répartir au mieux toutes les interventions proposées par la CCMDL aux établissements du territoire, en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale. Ces projets sont variés : résidence d'artistes dans le cadre de la convention d'Éducation aux Arts et à la Culture, interventions en milieu scolaire (musique, numérique, sport, déchets), financement du dispositif « École et cinéma », chèque transport culture, spectacles vivants...

MOBILITÉ

Grâce au financement PEnD-AURA+, la CCMDL a poursuivi ses actions en faveur des mobilités solidaires, avec le transport social pour les plus précaires, et des mobilités durables avec des démarches et actions de sensibilisation, malgré les aléas dus à la crise sanitaire, auprès d'écoles, d'entreprises, des ateliers chantiers d'insertion, des séniors. La communication numérique a été développée afin de faciliter l'accès à l'information des solutions de déplacement pour tous.

TRANSPORT SOLIDAIRE À LA DEMANDE



142

personnes bénéficiaires
dont 55 % de personnes de plus de 65 ans
(104 femmes et 38 hommes)



30 238 km

parcours dont
2 834 km covoiturés

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



12

achats
8 remis aux deux Ateliers
Chantiers d'Insertion et
4 à la CCMDL

389 km

**parcours avec les
VAE prêtés à des salariés
d'entreprises**

2020

ACTIONS AVEC LES PERSONNES EN INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Plusieurs actions ont été menées afin de permettre à ces personnes de devenir plus autonomes dans leurs déplacements et de reprendre confiance en elles pour faciliter leur insertion ou réinsertion.

Actions vélo : 8 vélos à assistance électrique ont été mis à disposition des deux Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) du territoire. Deux formations ont été proposées aux salariés afin de leur permettre de découvrir ce nouveau mode de déplacement. Au total 15 salariés ont été formés à l'utilisation du vélo à assistance électrique.

Action éco-conduite : 7 salariés des ACI ont suivi une formation à l'éco-conduite qui est un ensemble de méthodes permettant de réduire la consommation de carburant, les émissions de polluants, et les coûts d'entretien de véhicule.

Action diagnostic : en collaboration avec les partenaires sociaux, des personnes en insertion ont bénéficié de diagnostics mobilité et de diagnostics permis de conduire réalisés par l'association Innovation & Développement. Ces diagnostics permettent de faire le point sur les difficultés rencontrées dans les déplacements mais aussi de déterminer les heures de conduite nécessaires pour atteindre le niveau demandé pour l'examen du permis de conduire. Au total 17 diagnostics ont été réalisés.

Transport Social des Monts du Lyonnais

Ce service s'adresse à des personnes en grande difficulté pour se déplacer répondant à des critères très précis.

Il permet aux bénéficiaires d'aller faire leurs courses, se rendre à des rendez-vous de santé ou encore rendre visite à la famille... et ainsi rompre l'isolement.

Concrètement le dossier d'inscription est retiré puis déposé en Mairie. Une fois visé par le Maire ou le CCAS, il est envoyé au Service Mobilité. Si tous les critères sont remplis, l'utilisateur reçoit les documents de transport lui permettant de se déplacer 10 fois par mois (4 fois pour les enfants) moyennant un prix de 2€.

Un comité d'arbitrage composé de 4 élus gère les situations complexes.

Communication digitale

Le service Mobilité a développé sa communication digitale sur plusieurs supports : les sites internet (CCMDL + PEH) et les réseaux sociaux (pages Facebook). Cela a permis de présenter les dispositifs et offres disponibles sur le territoire, d'informer des aides régionales ou nationales (aide au permis pour les jeunes, financement stationnement vélo pour les communes, etc.) mais aussi de proposer des outils tels qu'une carte interactive du territoire permettant aux habitants de visualiser les différentes infrastructures et services de mobilité proches de chez eux (bornes de recharge, aires de covoiturage, arrêts de bus, etc.).



Marie-Luce Arnoux
(mobilité sociale – Commission Solidarité)
Philippe Garnier
(mobilité durable – Commission Transition écologique)
Jérôme Banino
(aménagement du territoire – Commission Urbanisme – Habitat – Transport)

Nombre d'agents : 3 (2,3 ETP)

Marie-Pierre Guicherd

📍 Parc Eco Habitat

à Saint-Symphorien-sur-Coise

📍 Agora – Saint-Laurent-de-Chamousset
pour le transport social

✉️ parc-ecohabitat@cc-mdl.fr

☎️ 04 72 66 14 30

🌐 www.parc-ecohabitat.com

Budget

350 000 € (90% subventionné –
programme PEnD-AURA+ financement
CEE soutenu par le Ministère Transition
Ecologique, piloté par AURA-EE)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le territoire des Monts du Lyonnais est engagé depuis 2012 dans de nombreuses démarches en faveur de la transition énergétique. La C.C.M.D.L. a pour objectif d'ici 2050 de devenir un territoire à énergie positive (TEPOS), c'est-à-dire un territoire qui produit autant d'électricité qu'il n'en consomme. Le Parc Eco Habitat est le bâtiment représentatif de la politique de Transition du territoire. C'est l'outil opérationnel de la stratégie TEPOS qui s'articule autour de 2 axes :

- La maîtrise de l'énergie (conseil aux particuliers sur la rénovation, promotion de la mobilité douce comme le co-voiturage...)
- Le développement des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et thermique, bois énergie, biogaz issu de la méthanisation, éolien...)



577 709 kwh

produits en 2020 par les installations
photovoltaïques installées sur les
bâtiments publics des Monts du Lyonnais
98 GWh d'énergie renouvelable produits
en 2018 dans les Monts du Lyonnais (ce qui
couvre 11.7% de nos consommations)



568

ménages ayant reçu un
rapport personnalisé
incluant des préconisations
techniques et une simulation
financière pour leur projet de
rénovation par un conseiller
du Parc Éco Habitat.



0€

Prix à payer pour un ménage
qui bénéficie d'un accompagnement
neutre et indépendant pour son projet de
rénovation dans les Monts du Lyonnais.

* Cette prestation est intégralement financée par la
Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et
subventionnée en partie grâce à la Région Auvergne
Rhône-Alpes en 2020.

LE SERVICE PUBLIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT



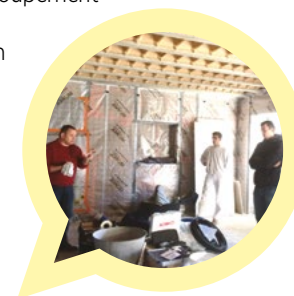
En 2020, malgré les conditions
sanitaires, le service public
d'accompagnement des
habitants du territoire dans
leur projet de rénovation a
continué à fonctionner.
Il devrait même se renforcer
en 2021.

LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

Le service Transition écologique a organisé
le 1^{er} module de formation DORÉMI (Dispositif
Opérationnel de Rénovation Énergétique des
Maisons Individuelles).

Il s'agit de former un groupement
de professionnels du
bâtiment à la rénovation
écologique, globale et
performante.

Cette première session
s'est déroulée au
Parc Éco Habitat. La
prochaine session aura
lieu directement sur un
chantier de rénovation.



Vice-Président : Philippe Garnier
Binôme : Karine Berger
Trinôme : François Dumont

Nombre d'agents : 5 ETP

Thomas Robert

Parc Éco Habitat

à Saint-Symphorien-sur-Coise

✉ parc-ecohabitat@cc-mdl.fr

☎ 04 72 66 14 30

🌐 www.parc-ecohabitat.com

Budget

317 431€ dont 188 404€ subventionnés
(LEADER, ADEME, Région...)

LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

ÉNERGIE SOLAIRE

En 2020, un travail de renforcement de l'offre de Monts Energies auprès des entreprises a été réalisé. Un recensement des potentiels solaires au sol a été mené. Le cadastre solaire a évolué pour un ancrage plus local des projets et les ateliers solaires ont été maintenus malgré le contexte sanitaire, pour la 3^e année consécutive. Enfin, les conseillers du Parc Éco Habitat reçoivent désormais tout particulier avec un projet d'installation photovoltaïque pour l'accompagner dans son choix (taille de la toiture, type de production, analyse des devis...).

ÉOLIEN

Suite au travail engagé depuis 2018 pour affiner le gisement éolien sur les Monts du Lyonnais, trois sites avaient été retenus pour un potentiel théorique faible mais non négligeable (chacun à hauteur de 3 éoliennes de 3 MW maximum). En novembre, une présentation a été faite au nouveau conseil municipal de Villechenève qui s'est montré favorable à creuser l'étude de ce gisement pour la transition énergétique de la commune et du territoire.

BOIS

Un Appel à Manifestation d'Intérêt pour se réapproprier l'approvisionnement en bois local a été remporté en fin d'année 2019. Le diagnostic a été réalisé courant 2020 et sera poursuivi courant 2021 afin de renforcer la filière bois locale. En parallèle, un recensement des projets de chaleur renouvelable a commencé auprès des communes afin de candidater à un contrat de développement des énergies renouvelables (CD ENR). L'objectif est d'avoir une grappe de projets suffisante pour une aide à l'étude et à l'investissement sur ces projets. Le recensement continue en 2021 et s'ouvre à tous les publics hors particuliers.



LA 1^{re} STATION BIOGNV DES MONTS DU LYONNAIS

Pour répondre aux besoins environnementaux et énergétiques des Monts du Lyonnais

En facilitant la création d'une station bioGNV, la communauté de communes des Monts du Lyonnais a relevé le défi d'associer performance environnementale et économique. Cela lui permet de s'inscrire dans la transition écologique et énergétique, de développer une offre de mobilité verte accessible à tous et de valoriser les acteurs de son territoire (agriculteurs, entreprises, habitants).

Le 20 octobre 2020, le premier plein de Biogaz a été effectué à Saint-Denis-sur-Coise à la station BioGNV. Véritable alternative au pétrole, il s'agit d'un carburant 100% bio et local fabriqué à partir d'effluents d'élevage du territoire et de déchets alimentaires par l'unité Méthamoly située plus loin dans la zone d'activité.

Ce projet a été initié par la CCMDL qui a financé notamment les études préalables et préparé la plateforme technique puis c'est une société constituée notamment d'agriculteurs locaux, la SAS Biogaz des Monts, qui a investi et qui exploite aujourd'hui cette station de distribution de Biogaz à destination de tous : particuliers, entreprises, collectivités.

Spécificités de la station BioGNV

La station est composée de 4 pistes de remplissage pour véhicules légers et pour poids lourds. Les usagers peuvent payer aux bornes par carte bancaire.

La station accueille deux types de public :

- Des particuliers, avec des véhicules légers. Une dizaine de véhicules viennent s'approvisionner par jour, sachant qu'un plein permet une autonomie d'environ 400 km.
- Des transporteurs locaux, comme des cars de transports de voyageurs et la benne à ordures ménagères de la collectivité qui se sont engagés à acheter des véhicules roulant au biogaz afin d'assurer la rentabilité de la station. Environ 10 poids lourds viennent à la station par jour.

La grande particularité de la station est son évolutivité, qui permet de moduler l'installation en fonction de la demande. En effet, la station se compose de containers-modules. Le container installé actuellement contient deux petits compresseurs, ainsi que tout le système de stockage, pour une capacité de 15 poids lourds par jour. Plus la demande augmentera, plus nous augmenterons le nombre et la taille des containers installés.

Les étapes de réalisation

2015 : Obtention de l'enveloppe TEPCV avec fléchage de 277 600 € pour la création d'une station BioGNV

2017 : Lancement d'un marché public pour retenir un bureau d'études avec enquête auprès des acteurs économiques

2018 : Présentation de 3 scénarios d'implantation sur le territoire + étude de dimensionnement
Achat du terrain pour extension Z.A. Croix Chartier par la CCMDL

2019 : Lancement d'un marché public pour recruter un maître d'œuvre

Juin 2020 : Lancement du chantier de construction de la station

Juillet 2020 : Grutage de la station CN'Green (Compresseur, stockage, distributeurs)

Août 2020 : réception de chantier

Sept. 2020 : 1^{er} essai de distribution de Biogaz

20 oct. 2020 : 1^{er} plein de Biogaz et démarrage station avec BOM BioGNV CCMDL

URBANISME ET HABITAT

APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Le rythme soutenu de 2019 s'est poursuivi en 2020, avec un peu plus de 500 demandes d'autorisations d'urbanisme confiées par les communes au service ADS (application du droit des sols) pour instruction.

Le début d'année a été mouvementé dans le contexte de la crise sanitaire, avec des directives Covid qui changeaient fréquemment, nous obligeant à une gymnastique de calcul sur les délais des différentes étapes de l'instruction des autorisations d'urbanisme (en interne et en externe vis-à-vis des services consultés et des pétitionnaires). Le texte référence en la matière a été l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative « à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période », modifiée le 15 avril puis le 7 mai.

Mais tous les dossiers ont pu être instruits dans les temps grâce à une bonne collaboration entre communes et communauté de communes.



RÉPARTITION DES DOSSIERS INSTRUITS

267
nouveaux permis de construire

7
Transferts

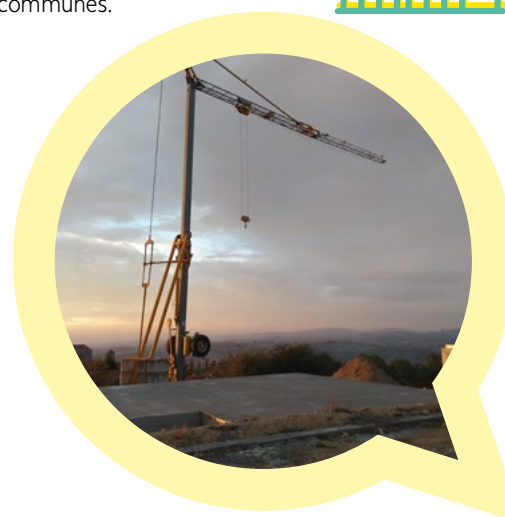
3
Permis d'aménager

181
Déclarations
Préalables de
travaux

4
Permis de démolir

35
Modificatifs de
permis en cours

4
Certificats
d'Urbanisme
opérationnels
(Cub)



Vice-Président : Jérôme Banino
Binôme : Raphaël Moreton
Trinôme : Michel Venet

Nombre d'agents :
5 agents (4,5 ETP dont 2,5 sur l'ADS)

Hélène Gautron
📍 Urbanisme (ADS et SCoT) à Pluvy (annexe),
Habitat au Parc Éco Habitat
✉️ parc-ecohabitat@cc-mdl.fr
☎️ 04 37 20 16 89
🖱️ helene.gautron@cc-mdl.fr

Budget
ADS (budget annexe, pris en charge par les communes : 100 500 € (au total, y compris frais de personnel),

SCoT : 27 660 € (études, frais d'enquête publique du SCoT, fonctionnement général)

Habitat : 20 320 € (dont 5 560 € de subventions aux particuliers ; le reste en études et fonctionnement général)

PLANIFICATION URBANISME ET HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) des Monts du Lyonnais a été adopté le 3 mars 2020 par le conseil communautaire, de même que la modification n°1 du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

La mise en place des actions du PLH s'étalera sur les 6 années de son application ; de 2020 à 2026. 11 actions sur les 14 que compte le PLH ont été lancées durant sa 1^{re} année d'application.

2020

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE À LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Élaboration d'un diagnostic complémentaire à celui réalisé dans le cadre du P.L.H. et définition des enjeux du territoire en la matière

COMMUNICATION FACEBOOK POUR PRÉSENTER LE PLH

Sensibiliser aux éco-gestes, présenter la plateforme de rénovation énergétique et l'ensemble des actualités en lien avec le logement et l'habitat :

- communication sur les données issues du diagnostic habitat
- présentation des programmes d'aides mobilisables
- rappel des permanences du C.A.U.E.
- sensibilisation à la nécessité de réhabiliter son logement en conservant la qualité du patrimoine bâti
- explication des étiquettes énergétiques et définition des passoires thermiques
- sensibilisation à la nécessité de disposer de logements adaptés pour anticiper le vieillissement
- information sur la plateforme de rénovation énergétique

ACTUALISATION DU POTENTIEL FONCIER DU TERRITOIRE

En lien avec les communes et le service instructeur des demandes d'autorisation d'urbanisme.

L'idée est de croiser les projets envisagés par les communes et les permis de construire, et ainsi de vérifier si les logements sont bien créés sur les secteurs envisagés.

ANIMATIONS D'ÉVÈNEMENTS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Cette action est mise en œuvre via la plateforme de rénovation de l'habitat : conseils aux particuliers, animations en direction des professionnels du bâti du territoire, du réseau bancaire et de l'immobilier.

ORGANISATION ET ANIMATION DE TROIS RÉUNIONS DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE URBANISME, HABITAT ET TRANSPORT

Pour suivre la mise en œuvre de la politique de l'habitat

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE ET RÉALISATION D'UN DOCUMENT DE COMMUNICATION

De nombreux indicateurs seront renseignés régulièrement pour suivre la mise en œuvre du P.L.H. et du S.C.O.T. (évolution de la population, nombre de logements construits, évolution de l'emploi, consommation foncière...).

Finalisation de l'observatoire prévue en 2021.

PRÉSENTATION PAR L'OPAC DU RHÔNE DE LEUR PROJET DE CONVENTION D'UTILITÉ SOCIALE

Un courrier a été transmis aux principaux bailleurs sociaux présents sur le territoire pour faire connaître notre PLH et notre volonté d'être associé à l'élaboration de leur convention d'utilité sociale et de leur plan stratégique patrimonial.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

- 6 avis rendus sur des projets de documents d'urbanisme, dont 3 sur des révisions de PLU, 2 sur une modification de P.L.U. et 1 sur une élaboration de carte communale
- 7 réunions liées directement à l'évolution d'un document d'urbanisme
- 3 conseils sur l'évolution des documents d'urbanisme suite au relevé des difficultés à l'instruction des autorisations d'urbanisme
- 10 réunions sur l'application des règles d'urbanisme
- 4 réunions autres (ex : début de réflexion sur l'habitat léger...)

GESTION DES DÉCHETS

La collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables, est effectuée sur l'ensemble du territoire, par les agents de la CCMDL, en porte à porte ou en point de regroupement.

Les deux déchèteries du territoire sont également gérées en régie directe, par contre le traitement des déchets est confié à des prestataires dans le cadre de contrats.

Plusieurs pistes de réflexions sont en cours pour un meilleur service rendu aux usagers, mais aussi pour améliorer les conditions de travail des agents :

- Déploiement de la conteneurisation
- Extension des consignes de tri (tri de tous les emballages plastiques)
- Mise en place d'un contrôle d'accès au sein de nos deux déchèteries



789

tonnes d'emballages triés en 2020 (sacs jaunes)
170 tonnes de refus (erreur de tri) soit environ 21%, c'est plus qu'en 2019 puisque sur 724 tonnes d'emballages triés, il y avait eu 138 tonnes de refus soit 19%



1 559 600

sacs poubelles commandés
(615 000 jaunes + 944 600 noirs)
soit un montant de 64 949€ TTC



66€

c'est le montant de la part de la redevance ordures ménagères depuis le 1^{er} janvier 2020.
- 16 929 dossiers facturés –
818 réclamations traités

2020

À l'issue des phases 1 et 2 de la mission « Étude préalable à l'instauration de la tarification incitative » lancée en octobre 2019, la CCMDL n'a pas souhaité s'orienter vers un des scénarios de TI étudiés. Il a été décidé, néanmoins, que le travail engagé pouvait être poursuivi et réorienté.

La mission du bureau d'étude ECOGEOS s'est donc poursuivie selon 4 axes :

- Étude sur l'optimisation des moyens de collecte
- Étude comparative sur le financement du service Ordures ménagères : taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères
- Accompagnement pour la construction du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (P.L.P.D.M.A.)
- Étude biodéchets : diagnostic sur la production / les gisements existants (particuliers + professionnels), puis proposition de solutions pour détourner ce flux de l'enfouissement pour une meilleure valorisation (collecte séparée / mise en place de dispositifs de compostage individuel et/ou collectif)

JUIN

Travail conjoint entre les adjoints techniques des communes et les équipes de collecte pour identifier les bacs à renouveler : 180 bacs ordures ménagères + 90 bacs de collecte sélective ont été changés. On comptabilise sur l'ensemble du territoire 1040 bacs jaunes et 1308 bacs noirs répartis sur 638 points de regroupement.

JUILLET

Remplacement d'une Benne à ordures ménagères (BOM) diesel (qui était à renouveler) par une BOM GNV.

SEPTEMBRE

Fermeture de la déchèterie de Chazelles-sur-Lyon pour réhabilitation – Ouverture de la nouvelle déchèterie prévue le 1^{er} juillet 2021, avec un système de contrôle d'accès par lecture de plaques d'immatriculation

Proposition d'animations scolaires sur le thème des déchets (association Naturama) financées via le fond LEADER (programme européen de subvention) – 32 écoles peuvent ainsi bénéficier de deux demi-journées d'interventions.

DÉCEMBRE

Organisation, en association avec la Ressourcerie des Monts du Lyonnais, d'une collecte de jouets au sein des écoles primaires du territoire (sud du territoire) : 225,8 kg de jouets collectés sur 9 écoles primaires



Vice-Président : Fabrice Bouchut

Binôme : Catherine Lotte

Trinôme : Alain Viricel

Nombre d'agents :

14 titulaires, et 4 contractuels

Barbara Pécile

📍 Château de Pluvy – Pomeys

☎ 04 78 19 08 62

✉ gestion-dechets@cc-mdl.fr

Budget

Collecte, transfert, traitement, gestion globale des déchèteries : ???

ASSAINISSEMENT ET RIVIÈRES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, et dans le cadre de la loi Notre, la compétence assainissement collectif est assurée par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais sur l'ensemble du territoire.

Pour ce transfert de compétence, il a été décidé de reprendre les modes de gestion existants pendant une phase transitoire (DSP, contrat prestations de services, régie directe par le biais de convention de mise à disposition de services communaux...) jusqu'à la fin des contrats au 30 juin 2022.

L'harmonisation du tarif de la redevance assainissement se fera sur une période de 5 ans compte tenu des différences importantes entre les communes et afin que l'augmentation soit progressive pour les usagers.

Depuis mi 2020, une démarche globale de suivi des effluents émis par les entreprises présentes sur le territoire a été mise en place. L'objectif étant la maîtrise des rejets afin de protéger les réseaux d'assainissement, d'assurer le bon fonctionnement des stations d'épuration et ainsi de préserver le milieu naturel.



46

ouvrages de
traitement
(stations
d'épuration)



12716

abonnés à
l'assainissement
collectif



13

entreprises avec
conventions
spéciales de
déversement

2020

JANVIER

Transfert de la compétence assainissement collectif effectif au 1^{er} janvier 2020.

Mise en place de la nouvelle prestation de service par Suez sur 18 communes.

Travaux d'extension du réseau d'assainissement « Bassac » à Saint-Symphorien-sur-Coise par l'entreprise Font TP pour un montant de 67 157 € H.T.

JANVIER-JUILLET

Fin des travaux de la station d'épuration de Duerne par le groupement d'entreprises Syntéa/Lacassagne pour un montant de 787 000 € H.T. Construction d'une station d'épuration d'une capacité de 1200 EH. Traitement des eaux usées dans un filtre planté de roseaux à un étage avec aération forcée et infiltration des eaux traitées dans une zone de rejet végétalisée.

JANVIER-OCTOBRE

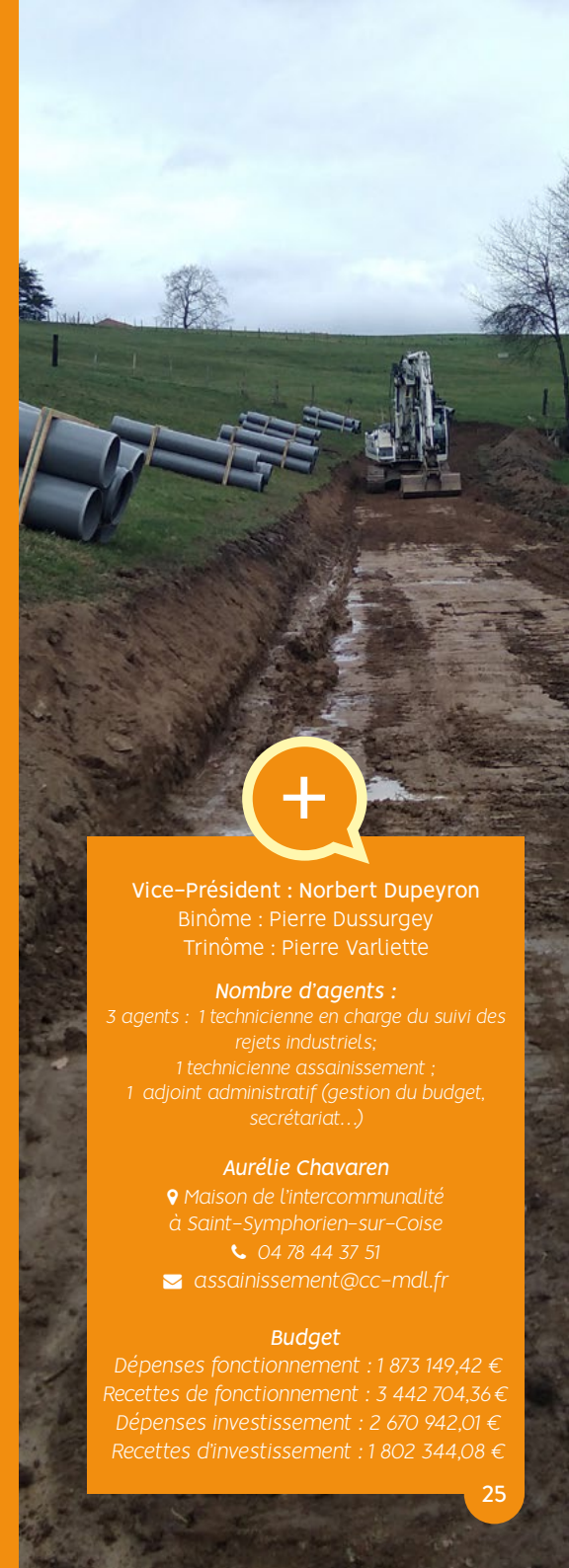
Création d'un réseau d'eaux usées « rue des chèvres » et déplacement d'un déversoir d'orage « rue du pavé » sur la commune de Haute-Rivoire par le groupement Sogéa/Lacassagne pour un montant de 104 604 € H.T.

JANVIER-FÉVRIER

Création d'un réseau d'assainissement « le Guichard » sur la commune de Chevrières par l'entreprise Sade pour un montant de 109 696 € H.T.

SEPTEMBRE

Début des travaux d'amélioration de la station d'épuration de Saint-Symphorien-sur-Coise par le groupement Sogéa/Rousset / Lacassagne / Adhoc pour un montant de 2 182 820 € H.T.



Vice-Président : Norbert Dupeyron
Binôme : Pierre Dussurgey
Trinôme : Pierre Varliette

Nombre d'agents :

3 agents : 1 technicienne en charge du suivi des rejets industriels;
1 technicienne assainissement ;
1 adjoint administratif (gestion du budget, secrétariat...)

Aurélien Chavaren

📍 Maison de l'intercommunalité
à Saint-Symphorien-sur-Coise
☎ 04 78 44 37 51
✉ assainissement@cc-mdl.fr

Budget

Dépenses fonctionnement : 1 873 149,42 €
Recettes de fonctionnement : 3 442 704,36 €
Dépenses investissement : 2 670 942,01 €
Recettes d'investissement : 1 802 344,08 €

BÂTIMENT – PATRIMOINE

Le service bâtiment a pour mission :

- La gestion et le suivi de l'ensemble du patrimoine bâti, non bâti et des équipements communautaires. Il assure, en collaboration avec chaque référent nommé des bâtiments, l'organisation des contrôles réglementaires, des interventions d'entretien et petits travaux d'investissement.
- L'élaboration et l'exécution de projets de travaux en transversalité avec les services utilisateurs ou gestionnaires des sites.
- La vente de biens non nécessaires aux missions de la CCMDL (vente des 6 appartements de l'ancienne gendarmerie)

2020 a été une année particulière due à la pandémie. Le service a cependant pu finaliser certains projets d'investissement et a dû s'adapter au contexte pour mener à bien des travaux non programmés notamment au niveau du Centre de loisirs Escap'ad.

900 000 €

de projets et travaux d'entretien réalisés (hors chantier les Roches)

330 000 €

de dépenses de fonctionnement globales fluides, maintenance, contrôles réglementaires, espaces verts, entretien des locaux (hors centres aquatiques et CMA)



+ de 200
Devis signés



Vice-Président : Pierre Varliette
Binôme : Agnès Grange

Nombre d'agents :

4 Agents, 2.4 équivalence temps plein (ETP) :
1 responsable de service
1 assistante administrative
2 agents d'entretien

Éric Villevieille

Maison de l'intercommunalité
à Saint-Symphorien-sur-Coise

04 78 44 79 72

batiments@cc-mdl.fr

Budget

1 999 840 € répartis sur 8 budgets

2020

DE JANVIER À JUIN

Centre Médical de l'Argentière à Aveize

Remise aux normes du Système de Sécurité Incendie (SSI) (151 000 € TTC) et finalisation des travaux de la remise aux normes PMR de l'IFAS (Institut de formation d'aide-soignant) (10 000 € TTC)

DE JANVIER À OCTOBRE

Finalisation du Chantier « Les Roches » à Saint-Symphorien-sur-Coise

Construction de 6 ateliers (80 à 300 m²) à vocation économique. Ces ateliers seront ensuite proposés par le service économique soit à la location soit à la vente. (+ de 2 millions €)

DE JUIN À OCTOBRE

Démolition de la Maison Gonzalez à Souzy

Opération de démolition, désamiantage et remise en forme de la parcelle (300 000 € TTC)

DE MARS À MAI

Centre aquatique ESCAP'AD à St Laurent de Chamousset

Remise aux normes du SSI, changement des casiers dans les vestiaires publics côté fitness et personnel, reprise des joints de carrelage des plages des bassins, des vestiaires, reprise de l'étanchéité des goulottes (190 000 € TTC)

TOUTE L'ANNÉE

Préparation à la vente des 6 logements de l'ancienne gendarmerie à Saint-Symphorien-sur-Coise

Division des lots et création de la copropriété (géomètre), régularisation administrative de la parcelle avec la commune et le Département

Mise en séparatif des fluides, reprise des toitures et des extérieurs (espaces verts, clôture et portail) (30 000 € TTC).

VOIRIE ET GESTION DES Z.A.

Le service voirie a en charge le suivi du programme annuel de travaux de voirie en lien avec les élus des communes concernées, la gestion de la compétence (règlement de voirie, gestion du domaine public...) et la mise à jour des voiries communautaires sur l'outil SIG.

Le service est également en charge du suivi de l'aménagement des zones, de l'étude à la réalisation ainsi que de l'entretien des grandes zones d'activités du territoire.



69

chantiers



5300

tonnes d'enrobé



1,363M€

budget

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

HAUTE-RIVOIRE – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT LOTISSEMENT BEL HORIZON

Ce lotissement aménagé en 2003 ne bénéficiait que d'une voirie provisoire. Ces travaux ont permis de sécuriser les piétons grâce à la création de trottoir et de places de stationnement. La voirie a également fait peau neuve pour un montant total de 69 672 € répartis entre la CCMDL et la commune de Haute-Rivoire.

SAINT-MARTIN-EN-HAUT : CRÉATION DE CHEMINEMENTS PIÉTONS, CRÉATION DE TROTTOIR

Le long de la route de Sainte-Catherine et du chemin des Ayats afin de rejoindre en toute sécurité le lotissement et la zone d'activités des Plaines depuis le centre bourg. La rue des Ayats a également été aménagée avec des places de stationnement pour un montant total de 115 284€

GRAMMOND : LA MISE EN ŒUVRE DE GRAVE EMULSION ENRICHI

L'entreprise Colas-Axima a proposé à la CCMDL sur une voirie type – route du Maître à Grammond – la mise en œuvre d'un nouveau type d'enrobé plus écologique. En effet, ce nouvel enrobé étant produit et appliqué à froid, sa fabrication et sa mise en œuvre ne génère pas ou peu de CO² ni de gaz à effet de serre. Des essais réalisés en Haute-Loire montrent une bonne résistance même en altitude. On peut donc imaginer une plus large utilisation de cette technique dans les années à venir.

LES HALLES : RÉALISATION D'UN PLATEAU

Réalisation d'un plateau surélevé afin de sécuriser un important carrefour (RD 389 et RD81E2) sur la commune de Les Halles : les priorités de ce carrefour ont également été modifiées afin de ralentir la vitesse. Coût total des travaux : 72 833 € répartis entre la commune de Les Halles, la CCMDL et le Département du Rhône.

2020

DE JANVIER À MAI

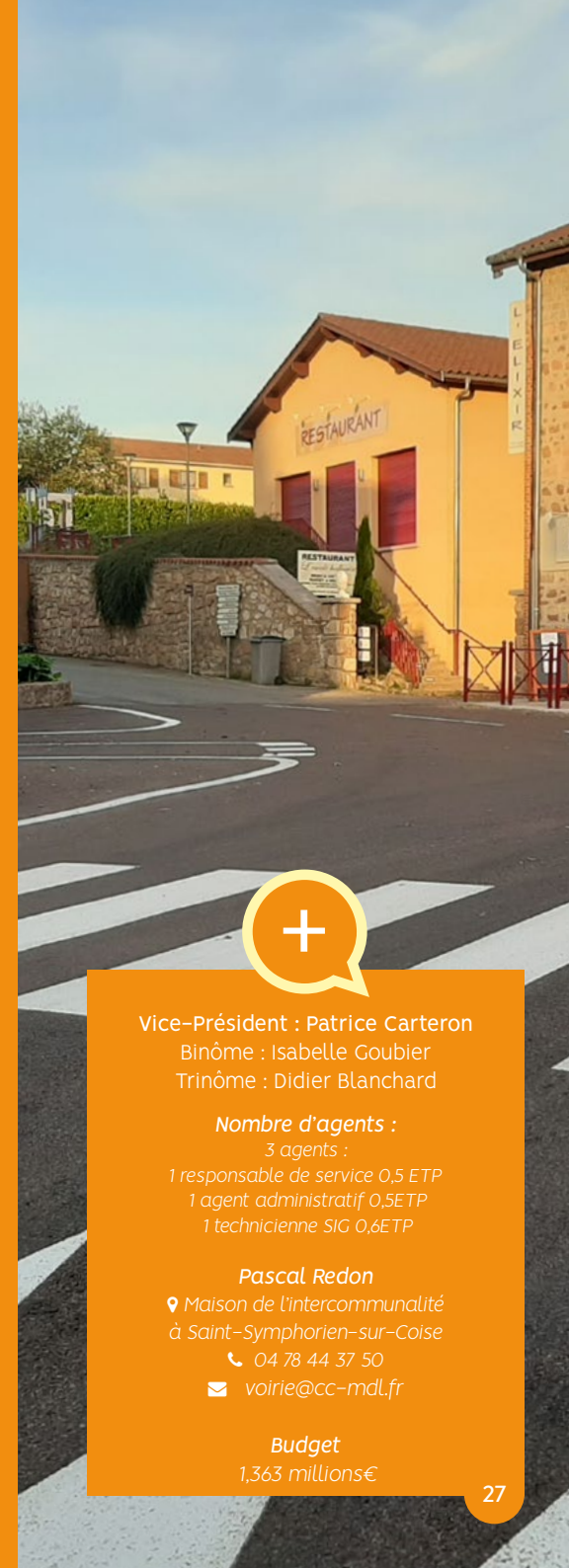
Rendez-vous du technicien et des élus de terrain sur l'ensemble des chantiers pour chiffrage et présentation des projets avec l'entreprise retenue pour réaliser les travaux d'entretien de voirie sur l'année 2020.

DE JUIN À DÉCEMBRE

réalisation des différents travaux voirie par l'entreprise Eiffage

À PARTIR D'OCTOBRE

validation des élus pour le recrutement d'un technicien pour le suivi des travaux de voirie, mise en place du jury et organisation des premiers entretiens



Vice-Président : Patrice Carteron
Binôme : Isabelle Goubier
Trinôme : Didier Blanchard

Nombre d'agents :

3 agents :

1 responsable de service 0,5 ETP

1 agent administratif 0,5 ETP

1 technicienne SIG 0,6 ETP

Pascal Redon

📍 Maison de l'intercommunalité
à Saint-Symphorien-sur-Coise

☎ 04 78 44 37 50

✉ voirie@cc-mdl.fr

Budget

1,363 millions€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Compétence phare, le développement économique s'exerce à travers l'aménagement des zones d'activités, 4 projets d'extensions à plus ou moins long terme en cours sur le territoire représentant une superficie d'environ 6ha.

L'année 2020 est marquée par l'accompagnement des entreprises touchées par la crise sanitaire et le soutien aux commerces et à l'artisanat par l'adoption d'un règlement d'aides directes aux entreprises.

Malgré le contexte particulier de cette année, poursuite des actions et des réflexions pour mettre en avant l'attractivité du territoire notamment la dynamique autour du dossier tiers-lieux permettant l'émergence de coopérations locales nouvelles et des propositions pour les salariés pendulaires grâce à des espaces télétravail ou coworking. La commission économie s'est réunie 3 fois en 2020.



Vice-Président : Jean-Louis Casse
Binôme : Jérôme Banino
Trinôme : Guy Saulnier

Nombre d'agents :
3 ETP d'agent de développement et 1 ETP
en direction et assistance.

Cécile Grannochia
Commerce-Artisanat, économie sociale et
solidaire et emploi
✉ cecile.grannochia@cc-mdl.fr
☎ 04 74 70 58 03

Catherine Couty
Foncier-Immobilier
✉ catherine.couty@cc-mdl.fr
☎ 04 78 19 82 59

Lise Pertreux – Loïc Martin
Foncier-Immobilier
✉ economie@cc-mdl.fr
☎ 04 74 70 58 00



CRISE SANITAIRE
190 000€
d'aides directes
versées à 133
entreprises du territoire

145 000€
de participation
versée à la Région pour
fonds de soutien, 12
entreprises du territoire
en ont bénéficié

DISPOSITIF D'AIDE
EN FAVEUR DU
COMMERCE ET
DE L'ARTISANAT
(PCAP)

12
dossiers
d'investissements
en 2020 pour un
montant total de
50 000 €

FONCIER ET IMMOBILIER ÉCONOMIQUE

Les zones d'activités

**Grange Église 1 et 2
à Saint-Symphorien-sur-Coise**
Vente de 3000 m² à la Société
Remoly

Réalisation de l'étude État initial
Faune Flore à la demande de la
DDT du Rhône dans le cadre de
l'autorisation environnementale
en cours.

**Croix Chartier
à Saint-Denis-sur-Coise**
Vente de 7250 m² à la Société MJ
Ossature Bois

**ZA du Pertuis –
Sainte-Catherine**
Validation du prix de vente des
terrains. Lancement des travaux
d'aménagements.

**Les Plaines
à Saint-Martin-en-Haut**
Vente d'un terrain à la Société
Climo-Confort.

Bellevue Souzy
Extension, acquisition
des terrains à l'indivision
BEAU, poursuite de l'étude
d'aménagement avec le
cabinet Réalité et rencontre
avec le Département et les
concessionnaires.

**La Parlière
à Saint-Genis-l'Argentière**
Cession d'une parcelle de terrain
au Joint Technique

**Bourry Prébendes
à Haute-Rivoire**
Accompagnement des projets de
développement des entreprises
Prismaflex et Bionatis.

Les bâtiments

Café Restaurant le Mottet à Maringes
Vente des locaux à la commune de
Maringes

Hôtel d'entreprises Grange Église
Taux d'occupation de 89%
Installation Société Riv'Art Bois

**Les Roches
à Saint-Symphorien-sur-Coise**
Bâtiment d'activités économiques de
1 200 m² comprenant 6 lots modulables
de 100 à 300 m² haute performance
Énergétique. Réception du bâtiment
novembre 2020. Commercialisation au
CIEL d'octobre 2020 en visio-conférence :
obtention du trophée Batir Vert

**Pépinière Axone
à Saint-Clément-Les-Places**
Taux d'occupation à 100 % pour les
ateliers et 95 % pour les bureaux.

**Maison du numérique
à Saint-Clément-Les-Places**
Location d'un bureau à Comptoir à
Solutions

Commerce et artisanat

Soutien financier dans le cadre du PCAP
Déploiement du e-commerce – soutien
à la Fédération OSER et à La marque
collective

Emploi

**Visites des entreprises par les
établissements scolaires** dans le cadre
de l'orientation des élèves.

**Forum pour l'emploi et création
d'entreprise** – 185 visiteurs, 44 stands
195 offres d'emploi et 5 recrutements.



ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

2020

FÉVRIER

Incubation Ronalpia :
lancement de la promotion 2020
(économie sociale et solidaire)

8 JUIN

Lancement de la réflexion collective
pour le déploiement du e.commerce
sur les Monts du Lyonnais.

30 JUIN ET 13 OCTOBRE

Websession présentation Monts
du Lyonnais dans le cadre
d'Envied'r.

17 SEPTEMBRE

Forum pour l'emploi à
Saint-Symphorien-sur-Coise.

11 ET 12 OCTOBRE

CIEL à Lyon CCI - Obtention du trophée
Bâtir Vert pour la résidence d'entreprises
Les Roches

24 ET 25 NOVEMBRE

Forum de l'entrepreneuriat (CCI) à
Lyon. Présence avec Envied'r.)

PARTENARIATS :

- Agence de Développement de la Région Lyonnaise – ADERLY : pour l'implantation de nouvelles entreprises. Venue pour prospection terrain des Société Éco SIAG et ITEN – Visite de Pixel Tech à Villeurbanne
- Fédération OSER : pour le développement du commerce et de l'artisanat de proximité.
- Club d'entreprises des Monts du Lyonnais – CEML : pour répondre collectivement à un besoin et faire réseau : rencontre réseau, réunion petit-déjeuner R.H., ateliers thématique, – adhérents.
- RDI – Rhône Développement Initiative : 15 projets soutenus pour un montant de prêts de 135 800 € impliquant la création de 31 emplois
- Ronalpia-Incubation ESS
- CAP Rural-Envie d'r : collectif de territoires ruraux pour favoriser l'installation de porteurs de projets urbains en milieu rural
- Pôle Emploi
- CCI-CMA

OBJECTIFS 2021

- Travail sur la communication du territoire dans le domaine économique
- Bâtiment Les Roches à Saint-Symphorien-sur-Coise : accueil des premiers résidents
- Zone d'activités du Pertuis à Sainte-Catherine : finalisation des travaux pour installation de l'entreprise Janoray
- Zone d'activités du Plomb à Pomeys : Lancement du programme d'aménagement pour l'accueil de 3 prospects
- Zone d'activités de Bellevue : lancement des travaux d'aménagement pour l'extension 1 et premières démarches de commercialisation avec la présence au CIEL

- Centre-bourg : tous services
- Zone d'activités
- Résidence et pépinière d'entreprises

TOURISME

Depuis 2018, la CCMDL adhère à l'OTI avec les Communautés de communes du Pays mornantais et de la Vallée du Garon. À ce titre, les Communautés de communes ont confié à cette structure, la mission d'accueil et de promotion de la Destination touristique Monts du Lyonnais.

Les agents sont mis à disposition de l'OTI et une subvention de 260.180 € a été allouée en 2020 pour la mise en œuvre de toutes ses actions.

Le secteur tourisme a été particulièrement impacté par la crise sanitaire. Les bureaux de l'OTI ont été fermés pendant les deux confinements, toutes les animations et tous les événements du territoire ont été annulés. L'activité touristique a été bouleversée, il a fallu s'adapter.



Vice-Président : Michel Gouget
Binôme : Jean-Marc Goutagny
Trinôme : Daniel Bonnier

Nombre d'agents :

3 agents mis à disposition de l'Office de Tourisme intercommunautaire des Monts du Lyonnais
(effectif total = 10 agents).

📍 Maison de Pays de Saint-Martin-en-Haut

☎ 04 78 48 64 32

📍 Office de Tourisme de Saint-Symphorien sur Coise

☎ 04 72 24 00 35

📍 Agora - Saint-Laurent-de-Chamousset

☎ 04 74 70 58 08

✉ contact@montsdulyonnaistourisme.fr

🖱 www.montsdulyonnaistourisme.fr



÷ 3

Nombre de visiteurs
dans les Bureaux
d'informations
touristiques divisé
par 3



43%

de hausse pour
la location de
vélos à assistance
électrique
par rapport à 2019



8200

abonnés à la page
Facebook
Mont du Lyonnais
Tourisme,
3600 à la page
Instagram



6600

comptes
créés sur
l'application
les Gnolus

2020

UN SECTEUR D'ACTIVITÉ TOUCHÉ DE PLEIN FOUET PAR LA CRISE SANITAIRE

Le Tourisme est l'un des secteurs les plus sévèrement touchés par la crise sanitaire. Les périodes de confinement ont durement impacté les partenaires de notre office de tourisme : restaurants fermés, hébergements presque à l'arrêt, protocoles très stricts dans les sites culturels et de loisirs, fêtes et animations annulées, jauges de 6 personnes pour les visites guidées, salons touristiques annulés.

Notre marché nocturne prévu en juillet à Aveize a été annulé, ainsi que le Marché de Noël de la Maison de Pays.

Pour respecter les consignes gouvernementales, nos bureaux d'informations touristiques ont été fermés pendant les deux périodes de confinement (mars et novembre).



ADAPTATIONS NÉCESSAIRES ET NOUVELLES TENDANCES

Lors du premier confinement, notre priorité a été d'aider les prestataires dans cette période difficile. Nous avons donc mis en place :

- Des newsletters pour les informer sur les aides disponibles.
- Un widget pour prendre en compte et mettre en avant les adaptations des prestataires à la période Covid. Cela a impliqué des mises à jour substantielles et fréquentes de la base de données Apidae.
- Place de marché : accélération de sa mise en fonction, pour faciliter les réservations en ligne obligatoires pour certains prestataires.

Il nous a aussi fallu nous adapter aux nouvelles demandes de la part des clients :

- Nos réseaux sociaux ont connu un niveau d'activité inédit, ainsi que tous les modes de communication à distance.
- Les clients sont à présents friands d'activités en extérieur, à réaliser en autonomie, sans contact avec d'autres publics. Nous avons donc développé la vente en ligne de nos cartoguides de randonnée pour promouvoir les circuits de randonnée proches de commerces, mais aussi les aventures jeux et autres offres dédiées aux familles (Randoland par exemple).
- Pendant le premier confinement, l'application les Gnlus a été fermée. Puis, nous avons mis en place une possibilité de pratiquer cette chasse aux trésors sans manipuler les boîtes et badges, afin de rassurer les familles. Ainsi, les Gnlus ont connu un succès sans précédent et paraissent totalement adaptés aux nouvelles attentes des familles.



UN NOUVEAU SITE INTERNET MISE EN PLACE POUR L'O.T.I. POUR LA DESTINATION

Mis en ligne en septembre 2020, le nouveau site Internet www.montsdulyonnaistourisme.fr nous a aidés à mieux gérer la deuxième période de confinement.

D'un design moderne, il met l'accent sur les belles photos et les vidéos pour affirmer notre positionnement, à savoir « L'Echappée Douce ». Très adapté aux nouveaux usages, il met en avant toute l'offre du territoire mais comporte aussi une partie blog, en lien avec Facebook.

Il nous permet d'utiliser les fonctionnalités de la place de marché, c'est-à-dire la réservation en ligne, pour développer les séjours avec hébergement.

Enfin, il comporte une boutique en ligne, particulièrement utile lorsque les bureaux d'informations touristiques sont fermés.

AGRICULTURE ET FORÊT

En 2020, toutes les rencontres et ateliers collectifs prévus n'ont pas pu se dérouler à cause du Covid-19, néanmoins des solutions alternatives ont été trouvées pour poursuivre les dynamiques en cours.

La nouvelle commission s'est appropriée la feuille de route dont les axes de travail sont : le foncier agricole et le renouvellement des générations, le changement climatique, la valorisation de la ressource ligneuse et l'alimentation.



4 km
de haies plantées,
composées de
22 essences différentes,
(10 agriculteurs
concernés)



**2 drives
fermiers**
Création de 2 drives de
produits locaux gérés
par des agriculteurs du
territoire



2 ouvertures
de plateformes expérimentales
de broyage de déchets verts,
gérées en partenariat
commune-agriculteurs (Cuma),
l'une à Coise, l'autre à Haute-Rivoire

2020

MARS

CONFÉRENCE SUR LES CIRCUITS ALIMENTAIRES INTERMÉDIAIRES (à Saint-Martin-en-Haut)

Face à la demande croissante des consommateurs et collectivités en produits locaux de qualité, les professionnels de l'alimentation des aires lyonnaise et stéphanoise souhaitent augmenter leur approvisionnement en produits locaux. Cela représente des opportunités intéressantes pour les producteurs (débouchés, diversifications) et pour les territoires agricoles (structuration de filière, création de valeur ajoutée). Cette rencontre, qui a réuni 50 personnes, avait pour but de présenter la structuration des circuits alimentaires qui se dessine, aux agriculteurs et de les mettre en lien avec des acheteurs. Chercheurs, entreprises, conseillers agricoles sont intervenus.

21 SEPTEMBRE

CAFÉ INSTALLATION (au château de Pluvy)

Les cafés installation organisés dans le cadre du programme d'action Installation / transmission de la CCMD., ont pour but de mettre en lien porteurs de projets et cédants. Ce café a réuni près de 70 personnes. Le constat est le suivant : une grande majorité de porteurs de projet d'installation en maraîchage face à de nombreuses fermes d'élevage à transmettre. Que vont devenir les fermes d'élevage ?

12 NOVEMBRE

PREMIÈRE CAMPAGNE DE BROYAGE SUR LES PLATEFORMES TEST (Coise et Haute-Rivoire)

Ce sont 240 tonnes de déchets verts qui ont été déposées sur les plateformes entre septembre et novembre 2020 et broyées lors de la première campagne de broyage. Ces plateformes sont ouvertes aux professionnels paysagistes, agriculteurs, habitants de la commune. L'installation de ces plateformes de broyage de déchets verts se fait dans le cadre du projet de Valorisation de la ressource ligneuse. Dans un contexte de changement climatique, ce projet est une réflexion globale autour du bocage de la plantation de haies jusqu'à la valorisation, en passant par l'entretien. Les haies rendent de nombreux services à l'agriculture et au territoire et la ressource ligneuse riche en carbone est une ressource d'avenir à valoriser. L'arrêt du brûlage des branches et l'augmentation de la ressource (haies) sont des objectifs que se sont fixés la CCMDL et ses partenaires. Afin de limiter le brûlage, l'objectif est d'installer entre 5 et 10 plateformes ultra locales de broyage de déchets verts gérées en partenariat par les communes et les agriculteurs (cumas locales). Une phase test de 1 an a été lancée en septembre 2020 avec l'ouverture des deux plateformes afin de tester leur fonctionnement.



Vice-Président : Philippe Bonnier
Binôme : Michel Rampon
Trinôme : Jean-Christophe Farjon

Nombre d'agents : 1 ETP
(0,8 agriculture – 0,2 forêt + convention)

Marina Bouchut

📍 Agora – Saint-Laurent-de-Chamousset
✉ marina.bouchut@cc-mdl.fr
☎ 06 88 28 73 06

Budget agriculture

dépenses réalisées : 144 124 €

Budget forêt

dépenses réalisées : 23 045 €

Partenariat :

Chambre d'agriculture 69 et 42,
ADDEAR 69 et 42,
marque collective Le Lyonnais, CRPF

PISCINES ET ZONE DE LOISIRS

La zone de loisirs de Hurongues est un espace de 15 hectares boisés comprenant une piscine, un camping, des terrains de tennis, un plan d'eau et des espaces de détente et de promenade ouverts à tous. Les agents techniques réalisent aussi le suivi du barrage pour répondre aux obligations d'entretien et de surveillance.

Nous avons vécu une année inédite en raison de la pandémie mondiale Covid-19 qui a frappé notre pays, qui a conduit au confinement général du mois de mars, et la fermeture de notre l'établissement pendant 101 jours.

La pandémie a eu un impact considérable sur notre secteur d'activité, nous avons dû nous adapter pour nous organiser et faire face à cette crise sanitaire. L'impact sur les recettes est important alors que les dépenses notamment de personnel ont dû être assurées.



34 662

usagers sur l'année
soit une baisse de 49.62% par rapport à l'année 2019

Dans ce contexte, les changements successifs imposés par la situation sanitaire ont entraîné une baisse de la fréquentation :

- 50.62% Entrées du public
- 43.30% Scolaires
- 56.51% Cours
- 63.26% Associations

2020

NOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ A ÉTÉ MIS À L'ARRÊT LE 15 MARS 2020

- Accueil des écoles du territoire dans le cadre de la natation scolaire. Cela représente :
- 26 groupes scolaires publics et privés répartis sur 11 communes du Rhône et 10 communes de la Loire.
 - L'Ecole de Natation de Hurongues qui permet aux adhérents adultes et enfants de pratiquer une activité sportive.
 - L'accueil des usagers et des associations sportives du territoire.

DES RECOMMANDATIONS ET DES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES À LA RÉOUVERTURE

Nous avons rouvert l'établissement le mercredi 24 juin avec la mise en place d'un logiciel de réservation pour accéder à la piscine, un protocole sanitaire strict décliné selon les espaces, une réduction de la capacité d'accueil de nos usagers et un sens de déplacements afin d'éviter autant que possible les croisements.

2E CONFINEMENT

Le samedi 24 octobre, suite à une nouvelle dégradation du contexte sanitaire, le gouvernement annonçait la suspension de toutes les activités sportives en espaces clos nous imposant de stopper l'accueil du public et l'arrêt des activités de l'école de natation. Seule l'activité scolaire était maintenue jusqu'à la fin de l'année et les personnes relevant d'autorisation médicale ou spéciale avec attestation de déplacement dérogatoire pouvaient accéder à la piscine.

PROJET

La réalisation de travaux de reprise de l'étanchéité du bassin et des plages par le cuvelage en inox revêtu est programmée en septembre 2021.

La réflexion est en cours pour une extension des locaux pour les agents de Hurongues. Le besoin de création d'un local pour les agents techniques est avéré.



Vice-Président : Michel Gouget
Binôme : Jean-Marc Goutagny
Trinôme : Daniel Bonnier

Nombre d'agents : 10 agents

Rudy Mougey

📍 Commune de Pomeys
✉ rudy.mougey@cc-mdl.fr
☎ 07 70 00 65 11

Budget : Dépense de fonctionnement
921 000€ et recette de fonctionnement
1 095 000€

ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS 2020

RÉGIS CHAMBE Président

PIERRE VARLIETTE

1^{er} vice-président
aux bâtiments et au
patrimoine

NORBERT DUPEYRON

2^e vice-président
Délégué à l'assainissement
et à la rivière

JÉRÔME BANINO

3^e vice-président
Délégué à l'urbanisme,
l'habitat et au transport

MARIE-LUCE ARNOUX

4^e vice-président
Déléguée aux solidarités
actives

JEAN-LOUIS CASSE

5^e vice-président
Délégué à l'économie

MICHEL BONNIER

6^e vice-président
Délégué aux finances

KARINE BERGER

7^e vice-présidente
Déléguée à l'enfance et la
jeunesse

PATRICE CARTERON

8^e vice-président
Délégué à la voirie

PHILIPPE BONNIER

9^e vice-président
Délégué à l'agriculture
et à la forêt

GILLES CHAVEROT

10^e vice-président
Délégué aux ressources
humaines

FABRICE BOUCHUT

11^e vice-président
Délégué à la gestion
des déchets

MICHEL GOUGET

12^e vice-président
Délégué au tourisme
et à la culture

PHILIPPE GARNIER

13^e vice-président
Délégué à la transition
écologique et énergétique

13 COMMISSIONS

Michel Bonnier
AVEIZE

Alain Françon
BRULLIOLES

Catherine Lotte
Michel Venet
BRUSSIEU

Marie-Luce Arnoux
CHAMBOST-LONGESSAIGNE

Alain Viricel
CHATELUS

Norbert Dupeyron
CHEVRIÈRES

Philippe Bonnier
COISE

Benoît Vernaison
DUERNE

Patrice Carteron
GRAMMOND

Didier Blanchard
GRÉZIEU-LE-MARCHÉ

Gilles Chaverot
Christelle Seve
HAUTE-RIVOIRE

44 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Christiane Bouteille
LA CHAPELLE-SUR-COISE

Fabrice Bouchut
Claude Goy
LARAJASSE

Isabelle Goubier
LES HALLES

Michel Rampon
LONGESSAIGNE

Blandine Thevenon Nicoli
MARINGES

Philippe Garnier
MEYS

Marie-Charles Jeanne
MONTROMANT

Michel Gouget
Laura Journet
MONTROTTIER

Jean-Marc Goutagny
POMEYS

Patricia Blein
ST- CLEMENT-LES-PLACES

Jean-Louis Casse
ST-DENIS-SUR-COISE

Chantal Yvarel
ST GENIS-L'ARGENTIERE

Pierre Varliette
Yvette Bretonnier
ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

Régis Chambe
Monique Chardon
Jean-Luc Guyot
Nathalie Fayet
ST-MARTIN-EN-HAUT

Jérôme Banino
Agnès Grange
Dominique Mézard-Mostfa
Éric Michelot
ST-SYMPHORIEN SUR COISE

Pierre Dussurgey
SAINTE CATHERINE

Karine Berger
Olivier Viallon
STE FOY-L'ARGENTIERE

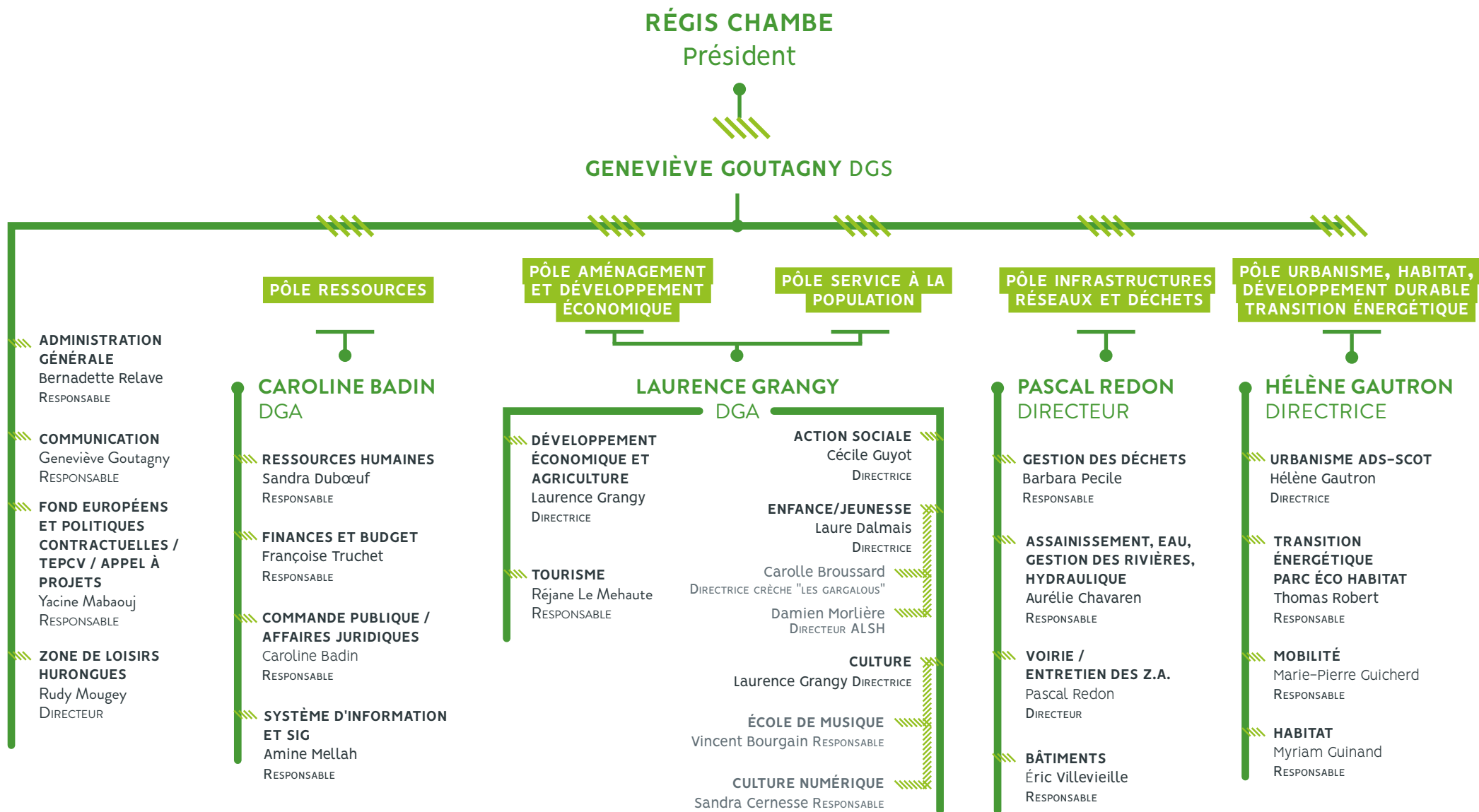
SAULNIER Guy
SOUZY

Nicolas Favrichon
VILLECHENEVE

Raphaël Moreton
VIRICELLES

Jean-Christophe Farjon
VIRIGNEUX

ORGANIGRAMME 2020



LOCALISATION DES SERVICES



-  Crèche
-  Centre aquatique
-  Accueil de loisirs
-  Déchèterie / Centre de transfert
-  Centre technique
-  Résidence d'entreprises
-  Maison du numérique
-  Maison de Service Au Public
-  École de musique
-  Office du tourisme
-  Parc Éco Habitat
-  Siège

Directeur de publication : Régis Chambe

Conception et crédits photo : service communication de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais/ AdobeStock

Impression : IML communication – 200 exemplaires